

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locaux 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c., locaux 22.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Vers le traité de paix avec le Japon

Il y a un parallélisme évident entre le cas du Japon et celui de l'Allemagne. Ces deux nations qui sont les principales vaincues du deuxième conflit mondial sont aussi celles sur lesquelles les Alliés de l'ouest misent le plus aujourd'hui dans leur effort pour organiser la défense de leurs positions mondiales. Et cela à peine plus d'un lustre après leur impitoyable défaite de 1945! Sans doute peut-on déceler quelques différences et mettre en valeur quelques nuances. L'Allemagne est divisée en deux zones et une partie appréciable de son territoire est tombée sous la coupe russe. Le Japon, lui, est pratiquement contrôlé tout entier par les Américains. Les Soviétiques, qui sont entrés en guerre contre lui à la dernière minute, ne peuvent formuler à son égard que des prétentions théoriques. Il reste qu'il est devenu une plateforme pour les Etats-Unis tout comme l'Allemagne occidentale. Washington, dans les deux cas, travaille à relever ceux qu'il a abattus naguère.

Le désir des Américains — et le parallélisme avec l'Allemagne est frappant ici encore — est maintenant de hâter la conclusion du traité de paix avec Tokio. M. John Foster Dulles a été envoyé spécialement dans ce but au Japon par le président Truman. Des négociations qu'il a menées avec les dirigeants nippons, il est apparu qu'en somme le traité serait facile à mettre sur pied. Sans doute, ainsi que nous venons de le dire, la Russie s'y opposera, mais son obstruction dans la réalité sera de nul effet. Il faudra tenir compte, en revanche, des sentiments des autres pays qui ont lutté contre le Japon, à savoir la Grande-Bretagne, la France, la Hollande, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Philippines. Mais il ne sera pas trop malaisé, de la part des Etats-Unis, de démontrer à ces nations alliées que passer sur les ressentiments particuliers est une nécessité de l'heure, à un moment où le danger en Extrême-Orient n'est plus japonais, mais chinois et russe.

Le vrai est que Tokio comme Washington ont un intérêt commun à conclure un traité de paix et à établir leurs rapports sur des bases normales. Cinq années de cohabitation commune ont d'ailleurs préparé cette ultime étape. Nous ne voulons pas dire par là que les Nippons ont supporté avec joie la longue présence des Américains, concrétisés par le règne de Mac Arthur. Mais, en Orientaux diplomates et habiles qu'ils sont, ils ont su tirer parti à merveille de cette situation. En somme, du côté occidental, on ne s'en est pris qu'à leurs visées impérialistes; on a respecté profondément leurs traditions, leurs coutumes, leurs particularités. Alors qu'ils auraient pu être écrasés normalement — comme l'a été physiquement la population d'Hiroshima — on les a tenus au contraire, de plus en plus pour des partenaires et des associés. Le renversement de la situation en Extrême-Orient, provoqué par la victoire des communistes chinois et les événements de Corée, est cause, certes, de cette mansuétude alliée. Mais les Japonais ne cessent d'en profiter jusqu'à la conclusion du traité de paix et après s'ils le veulent.

Ce traité apportera également des avantages aux Américains. D'autant plus que, comme vient de le faire savoir M. Forster Dulles, le gouvernement de Tokio vient d'accéder à un désir essentiel de Washington: le maintien de forces américaines au pays du soleil levant, après la signature de la paix. C'est là, en effet, un fait capital pour la Maison-Blanche. Sa politique, en Extrême-Orient, la ligne de conduite qu'elle a délibérément choisie: résistance à l'expansion communiste, exige l'existence dans le monde d'une série de points d'appui indispensables. Et le Japon qui, de vaincu va devenir officiellement allié, est le mieux placé, pour constituer le bastion contre la Chine populaire.

René BRAICHERT.

LES MIRACLES DE LA MÉDECINE

Un chirurgien américain fait vivre une fillette dont le cœur s'était arrêté

INDIANAPOLIS, 15 (A.F.P.). — Alors qu'il opérait une fillette de l'appendicite, un chirurgien de la ville constata que le cœur de sa patiente venait de s'arrêter. Il eût, jadis, arrêté l'opération et fait transporter à la morgue les restes de son infortunée malade. Mais, aujourd'hui, les progrès de la chirurgie opérant, il pratiqua aussitôt une ouverture de 5 centimètres dans la poitrine de la petite morte et pria le médecin qui l'assistait de masser le cœur mis à nu. Au bout de quelques instants, les pulsations reprirent, faiblement, mais régulièrement.

UNE AFFIRMATION RIDICULE

Les communistes français accusent MM. Pleven et Moch de haute trahison!

parce que ces deux membres du gouvernement acceptent le réarmement de l'Allemagne

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Chassé de la rue où la manifestation des anciens déportés et résistants communistes contre la présence d'officiers allemands à la conférence sur l'armée européenne n'a pas eu un meilleur sort que celle organisée récemment contre le général Eisenhower, le parti communiste a lancé hier une opération de propagande d'un nouveau genre. Mais, à l'image de ce qui se passe en Corée où Moscou se dissimule derrière les « volontaires » chinois, le P. C. est passé à l'action par personnes interposées en chargeant le « Conseil national de la paix » de déposer une plainte en haute trahison devant le procureur général de la Haute-Cour de justice, contre MM. René Pleven et Jules Moch qui accusent ni plus ni moins que de forfaiture en « réarmant l'Allemagne avec laquelle la France se trouve encore juridiquement en guerre ».

Outre l'aspect bouffon d'une pareille accusation que personne ne prendra au sérieux à Paris — hormis les communistes — le nom des principaux signataires de la plainte illustre bien son caractère « grosse caisse » fait bien davantage pour impressionner les masses que pour convaincre les juristes à qui, en fin de compte, il appartiendra de se prononcer. On y retrouvera, en effet, à côté du volcanique Yves Farge, journaliste progressiste que les hasards de la politique transformèrent pour un temps en ministre du réarmement, l'inénarrable abbé Boulter, ancien jésuite passé au crypto-communisme, et bien entendu le glacial Charles Tillon, ex-ministre de l'air avec de Gaulle qui jouent volontiers

les Fouquier-Tinville du parti... Au total, trois protagonistes actifs de cette association des « combattants de la paix » — devenue « conseil national de la paix » — qui sous couvert de lutter contre la guerre travaille en réalité sous l'égide de la blanche colombe de Picasso pour la propagation des doctrines stalinniennes.

Au moment où s'ouvre la conférence sur l'armée européenne, la malice moscovitaire peut paraître cousue d'un bien grossier fil rouge.

A quelques mois des élections, une calomnie si absurde soit-elle, est toujours dangereuse, et il faut souhaiter une prompte et efficace réaction gouvernementale.

Ceci dit, il sied de rappeler que les plaintes en Haute-Cour de justice pour forfaiture sont une spécialité appréciée du parti communiste. M. Moch, par exemple, en est un habitué, et c'est la troisième fois qu'il se voit menacé d'être traîné devant ses pairs. La première remonte aux temps héroïques du scandale des vins, quand l'actuel ministre de la défense nationale, alors ministre des transports, se vit reprocher d'avoir fait déborder de licences d'importations de gros vins rouges d'Algérie. La seconde n'a pas plus de quelques mois, et c'est en qualité de ministre de l'intérieur que M. Moch fut accusé d'avoir soustrait des pièces « compromettantes » du dossier de l'affaire des généraux. Aujourd'hui, le voilà qui partage avec le président du Conseil la vedette de l'actualité politico-judiciaire. Ce sont là les risques du métier. Pour une fois, ils ne sont certainement pas très dangereux.

M.-G. G.

Les Etats-Unis ont l'intention d'envoyer en Europe quatre divisions supplémentaires

annonce M. Marshall, ministre de la défense

WASHINGTON, 15 (Reuter). — Le ministre de la défense, M. Marshall, a annoncé que les Etats-Unis ont l'intention d'envoyer quatre divisions supplémentaires en Europe. Cette déclaration a été faite à la séance commune de la commission des affaires étrangères et de la commission militaire du Sénat.

Il a dit: « J'ai été autorisé par le président à examiner devant vous les effectifs des forces de terre que les Etats-Unis ont l'intention de maintenir en Europe pour tenir compte des conditions extraordinaires ».

Notre sécurité sera mise bien plus en danger par la paralysie des forces de résistance de nos alliés, par un débat provoqué par des incertitudes, que par la divulgation des effectifs des unités américaines.

Le général Marshall a ajouté que les quatre divisions américaines destinées à être envoyées en Europe comptent un effectif total de 100.000 hommes.

M. Truman est d'accord

WASHINGTON, 16 (Reuter). — Le président Truman a donné son plein agrément à la déclaration du général Marshall sur le projet d'envoyer quatre divisions supplémentaires en Allemagne.

Les députés communistes dissidents invitent les ouvriers italiens à se joindre à leur mouvement

Ils leur demandent de se révolter contre le joug moscovite

ROME, 15 (Reuter). — Les deux députés communistes rebelles Aldo Cucchi et Valdo Magnani ont invité jeudi les ouvriers italiens à se joindre à leur mouvement libre de toute attache à l'égard de Moscou. Ils proposent la création de comités d'action dans tout le pays afin de mettre sur pied un mouvement de l'aile gauche pour l'unité et l'indépendance des ouvriers italiens.

Cet appel s'est effectué sous forme d'un pamphlet qui sera distribué à tous les kiosques et librairies dans la nuit de jeudi à vendredi. Cette brochure de quarante-six pages expose les raisons qui ont contraint MM. Cucchi et Magnani à sortir du parti communiste. Elle constitue une condamnation formelle de la dépendance du parti communiste italien à l'égard de Moscou et un manifeste invitant les membres du parti à se révolter contre leurs chefs.

Le pamphlet est en quelque sorte un véritable dossier contenant les discours, les interviews et les lettres de démission qui constituent le fond de la révolte des deux députés. L'un des chapitres de la publication est intitulé: « Intimidation comme instrument de cohésion politique au sein du parti communiste italien ».

Un gangster masqué pille un wagon-poste dans le train Chalon-Dijon

DIJON, 15 (A.F.P.). — Un gangster masqué et armé a attaqué, mercredi soir, le courrier-convoyeur des postes, dans le train omnibus Chalon-Dijon, et s'est emparé de 2 millions de francs.

Le train venait à peine de quitter la petite gare de Vougeot lorsqu'un homme masqué, revolver au poing, pénétra dans un des compartiments réservés à la poste et intima au convoyeur l'ordre de se coucher sur la banquette et le couvrit de sacs postaux. Puis il se mit à fouiller rapidement les sacs qui lui tombaient sous la main et, six minutes plus tard, quand le train ralentissait pour entrer en gare de Gevrey-Chambertin, l'homme sauta à contre-voix en criant: « Sauvez-vous, c'est Gevrey. » Et il disparut avec son butin. Le convoyeur ne put, hélas, que donner l'alerte.

Le butin enlevé par le bandit se monte à plus de 2 millions de francs et dix sacs postaux sont manquants. On pense qu'ils furent jetés par le malfaiteur le long de la voie.

L'homme « opéra » d'ailleurs avec une dextérité extraordinaire puisqu'en six minutes il ouvrit seize sacs qui furent totalement vidés de leur contenu.

Nouvelles victimes des avalanches en Italie

MILAN, 15 (Reuter). — La neige a fait quatre nouvelles victimes en Italie, de sorte que le total des personnes qui ont perdu la vie depuis dimanche au cours des avalanches s'élève maintenant à quatorze. A Colle d'Isarco, à 15 km. au sud du passage du Brenner, trois ouvriers ont été tués et trois autres grièvement blessés. A Vallarsa, à 30 km. au sud de Trente, un agriculteur, surpris dans son sommeil, a été emporté par une avalanche et tué. Dans le village de Luidrigno, vallée de Seriana, au nord de Bergame, une masse de neige de 2500 mètres cubes menaçait la localité. Le village a été évacué jeudi, mais quinze personnes ont catégoriquement refusé de quitter leurs habitations. Les postes de police ont pris des dispositions pour les évacuer de force au cas où le danger s'aggraverait.

A propos de la défense nationale anglaise

Une nouvelle victoire du cabinet travailliste

Par 21 voix de majorité, la Chambre des communes repousse la motion de blâme présentée par M. Churchill

LONDRES, 15 (Reuter). — M. Winston Churchill, chef de l'opposition conservatrice, a déposé jeudi après-midi aux Communes une motion de blâme invitant les membres de la Chambre des communes à exprimer leur méfiance à l'égard du gouvernement pour son incapacité à poursuivre une politique de défense effective et concrète d'entente avec les alliés de la Grande-Bretagne.

M. Churchill a déclaré que si la motion de blâme conservatrice était repoussée, les conservateurs ne s'élèveraient pas contre la proposition du gouvernement d'approuver son programme de réarmement prévoyant des dépenses fixes à 4 milliards 700 millions de livres sterling.

M. Churchill a ajouté que les conservateurs sont convaincus que le manque d'initiative manifesté par le gouvernement dans la politique intérieure s'étend également au domaine militaire. C'est d'ailleurs la opinion générale de la na-

tion britannique. M. Churchill relève qu'à l'issue de la dernière guerre, un nombre considérable d'armes, qui, aujourd'hui, auraient encore une grande valeur, ont été détruites, vendues ou emmenées on ne sait où.

M. Churchill ne peut pas partager l'opinion du gouvernement selon laquelle les troupes britanniques ne devraient être envoyées au combat qu'avec les armes les plus modernes. C'est certes là l'idéal, mais cela n'a jamais encore pu être réalisé dans aucune guerre. Lorsque la guerre a éclaté en Corée, le gouvernement disposait de si peu d'unités tactiques que la Grande-Bretagne s'est vu forcée d'envoyer simplement une unité symbolique. En cinq ans et demi, la Grande-Bretagne n'a pas été à même de produire elle-même une bombe atomique. Il est déconcertant de constater que, dans ce domaine, l'Angleterre a été dépassée par l'U.R.S.S.

(Lire la suite en 9^{me} page)

La conférence sur l'armée européenne s'est ouverte hier après-midi à Paris...

Le plan Pleven sera soumis à l'examen des onze nations invitées, y compris l'Allemagne de Bonn

Notre correspondant de Paris nous écrit:

Onze nations assistent depuis jeudi à la conférence sur l'organisation de l'armée européenne qui a ouvert ses portes hier à 16 h., sous la présidence de M. Robert Schuman... Onze nations, dont quatre seulement participent effectivement aux travaux (France, Italie, Belgique et Allemagne de Bonn), les autres (Angleterre, Hollande, Danemark, Norvège et Portugal) ayant choisi d'envoyer seulement des observateurs, un peu à l'image des Etats-Unis et du Canada que leur situation géographique place en dehors d'un dialogue purement européen.

Primauté de la conception atlantique

L'ordre du jour de ce rassemblement international est l'étude du plan Pleven d'armée européenne, lancé le 26 octobre dernier par le président du conseil français, alors que le comité permanent des suppléants du pacte Atlantique discutait à Londres du problème de la participation de

l'Allemagne de l'ouest au système de la défense occidentale.

Par la suite et sous la pression des événements (en réalité parce que les Etats-Unis rejetaient le plan Pleven), la France accepta le principe de la participation allemande, mais sans pour autant renoncer à ses conceptions particulières, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs la convocation de cette conférence. Les Etats-Unis ayant au surplus obtenu satisfaction sur l'essentiel et l'armée Eisenhower étant en voie de constitution, Washington n'a élevé aucune objection à ce que la France essaie de promouvoir un nouveau système de défense basé sur le sentiment de la communauté européenne. C'est d'ailleurs ce qui va se discuter à Paris avec la sympathie des Américains, ce qui ne veut dire avec leur concours, celui-ci étant hors de propos, la Maison-Blanche et le Pentagone considérant le projet Pleven comme une « très belle chose mais difficilement réalisable dans un court délai ».

M.-G. GELIS.

(Lire la suite en 6^{me} page)

Les échos du MONDE

14 mois de « non existence »

Après quatorze mois de lutte contre la bureaucratie, un marin argentin, d'origine suisse, a réussi à « renaitre officiellement ».

En 1949, il avait perdu tous ses papiers en Italie: son livret de marin, sa carte d'identité et son passeport. A la suite de ses déclarations, il avait été envoyé en Suisse, puis en France, de là en Allemagne, puis encore en Belgique, où il revint après avoir été renvoyé en France, et finalement au Luxembourg, d'où il regagna encore une fois l'Allemagne, et arriva à Brème; par les autorités américaines, il réussit alors à se procurer, de l'état civil de Berne, un nouvel acte de naissance et, ainsi, la preuve de son existence!

Une nouvelle méthode de parachutage

Les hommes de troupe qui seront parachutés à l'avenir au-dessus d'une région donnée, seront peut-être envoyés au sol par équipes entières, dans des récipients géants nommés déjà « boîtes de conserves ». Les ingénieurs de la base aérienne de Wright Patterson, à Dayton (Etats-Unis) ont, en effet, déclaré que des expériences en ce sens étaient en cours.

Ces « boîtes de conserves », composées de tubes reposant sur une plateforme d'atterrissage recouverte de bois contreplaqué, pourraient supporter une charge totale de 2500 kilos. Les soldats et l'équipement seraient entièrement enfermés à l'intérieur, et donc invisibles à l'ennemi pendant la descente. Au sol, les récipients pourraient servir de postes d'observation ou d'abri en cas de mauvais temps. Les parachutes auraient trente mètres de diamètre et l'atterrissage serait amorti par quatre énormes « sacs à air » se gonflant automatiquement pendant la descente.

Dinde sur mesure

Soucieux d'élever des volailles qui entrent facilement dans le four des familles américaines moyennes — et dont le prix soit parfaitement adapté au budget familial, — les aviculteurs des Etats-Unis s'efforcent actuellement de « produire » une dinde naine dont le poids doit s'établir, à l'âge adulte, entre 3 kg. 600 et 6 kg. 300 en moyenne.

De l'avis du « Wall Street Journal », la nouvelle race, baptisée « Beltsville White », constituera le 10% environ de l'élevage total de dindes aux Etats-Unis en 1951. Ce sont des spécialistes d'une ferme expérimentale du ministère de l'agriculture, située dans le Maryland, qui l'ont « mise au point ».

La « Beltsville White » est considérée adulte à cinq mois et demi, mais on peut la faire rôtir, ou l'accommoder d'autre manière, comme les poulets, dès l'âge de treize semaines, lorsqu'elle pèse de 1 kg. 800 à 2 kg. 700.

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIEME PAGE:
Le mouvement des glaciers
par René Gouzy
L'affaire du tourisme de Montreux
par B. V.

LES OBSÈQUES DES QUATRE VICTIMES DE L'AVALANCHE DE FRASCO



Mardi après-midi ont eu lieu à Frasco l'ensevelissement des quatre victimes de l'avalanche qui a ravagé le village, comme on peut le voir sur notre cliché de gauche. L'office funèbre fut effectué par l'évêque de Lugano, Mgr Angelo Jelmini, en présence des conseillers d'Etat tessinois Galli et Lepori et des maires et des curés de toutes les communes du val Verzasca. Les quatre victimes ont été placées dans une fosse commune. Notre photographie de droite nous fait assister à cette émouvante cérémonie.



AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Joël Vuilleumier de construire une maison d'habitation à la rue Sainte-Hélène, sur l'article 7008 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. A. Eglé de construire une maison familiale à la rue de Beauregard, sur l'article 7615 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

VILLE de Neuchâtel Permis de construction Demande de M. Frédéric Martenet de construire des garages à la rue Martenet, sur l'article 2263 du cadastre.

ENCHÈRES Echères publiques de mobilier

Le greffe du tribunal de district vendra par voie d'enchères publiques, MERCREDI 21 FÉVRIER 1951, dès 14 heures précises, à Neuchâtel, rue des Sablons 6, divers objets mobiliers, tels que sommiers, armoires, tables, chaises, pendules anciennes, commodes, etc., de la vaisselle et des livres appartenant à Mlle M. Piguet.

Paieement comptant. GREFFE DU TRIBUNAL DE NEUCHÂTEL.

A LOUER

A échanger à la Chaux-de-Fonds, un APPARTEMENT de quatre pièces, contre un à Neuchâtel, de trois pièces, pour tout de suite ou pour date à convenir. — Mme Derouand, Jardinière 77, la Chaux-de-Fonds.

GARAGE

à louer quartier de la gare. S'adresser: Tél. 5 27 17.

DEM. A LOUER

On cherche un appartement comprenant une chambre et une cuisine, éventuellement une chambre avec paré à la cuisine. Centre ou est de la ville. Adresser offres écrites à Y. E. 686 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

Jardin ou verger au centre de la ville. Téléphone No 5 30 31.

Jeune couple cherche un petit appartement

comportant une chambre et une cuisine, éventuellement une chambre avec paré à la cuisine. Centre ou est de la ville. Adresser offres écrites à Y. E. 686 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise commerciale cherche locaux pour bureaux

de préférence au centre de la ville. Adresser offres écrites à N. A. 793 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

L'Entreprise de charpentes-menuiserie A. DECRAUZAT, à Marin, engagerait tout de suite un bon MENUISIER

Médecin de la ville cherche un AIDE MÉDICALE

bien au courant des travaux de secrétariat et de correspondance. — Adresser offres écrites à S. O. 781 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, mécaniciens-tourneurs

Faire offres écrites à BEKA Saint-Aubin S. A., Saint-Aubin (Neuchâtel).

Entreprise de travaux publics demande, pour travaux en montagne, un technicien-chef de chantier

et un contremaître

ayant grande pratique du génie civil, parlant le français et l'allemand. — Ecrire sous chiffres P. 11325 F, à Publicitas, Fribourg.

Magasin de la ville cherche un décorateur

pour un remplacement du 26 février au 17 mars prochain. Adresser offres écrites à V. E. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

Fabrique d'horlogerie de la région cherche remonteurs

de finissages et d'échappements, éventuellement terminages complets en calibres Roskopf 5 1/4" à 10 1/4". Faire offres sous chiffres P. 1722 N., à Publicitas, Neuchâtel.

FABRIQUE D'HORLOGERIE cherche un horloger complet qualifié acheveurs poseurs de cadrans

pour travail à l'atelier. — Places stables et intéressantes. Offres sous chiffres G. 2961 X., à Publicitas, Genève.

Améliorez votre situation!

Tout homme, désireux de progresser et d'obtenir un salaire basé sur ses efforts, nous intéresse. Si vous présentez bien, que vous aimez le travail de vendeur auprès de la clientèle particulière, vous serez formé et introduit. Age minimum: 25 ans. Rayon: Bord du lac de Neuchâtel.

Nous offrons: Articles de marque très connus et répandus dans les ménages. Place stable très bien payée, assurance accident, caisse de retraite, etc.

Nous retiendrons les offres manuscrites, accompagnées d'une photographie, curriculum vitae, copies de certificats, d'hommes de tous métiers. Ecrire sous chiffres SCH 70081 G à Publicitas, Bâle.

ON CHERCHE pour entrée à convenir une PERSONNE

capable, parlant français, pour s'occuper de trois enfants (2, 6 et 9 ans) et du ménage. (Pas de cuisine.) — Faire offres, avec copies de certificats, photographie et prétentions, à Mme Schenk, buffet de la Gare C.F.F., la Chaux-de-Fonds.

Importante maison de Suisse romande cherche pour sa succursale de la Chaux-de-Fonds une première vendeuse

pouvant travailler d'une manière absolument indépendante. Certificat de capacité de vendeuse, bonne pratique et connaissance de petits travaux de bureau exigés. Nous offrons place stable, intéressante et bien rétribuée. Age minimum, 26 ans. Adresser offres manuscrites avec photographie, prétentions de salaire, date d'entrée et curriculum vitae sous chiffres L. 100011 X., Publicitas, Genève.

Jeune Suisse allemande sachant déjà bien le français, avec diplôme d'École de commerce et deux ans de pratique bancaire, bonnes notions de comptabilité et de la langue anglaise, cherche place

d'employé de commerce

Entrée le 1er juin ou à convenir. Demandez offres sous chiffres F. 10254 à Publicitas S. A., Granges.

JEUNE FILLE 19 ans, ayant l'habitude du commerce, cherche place dans magasin ou tea-room. Adresser offres écrites à N. S. 788 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 16 ans, cherche place

à la campagne, où elle aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française et le ménage. — Offres à: Famille E. Bledermann-Bledermann, Jens p/Bienne.

Ouvrières rouleuses et ardoisieuses trouveraient place stable. S'adresser à Maurice MOUGIN, Dombresson.

Fabrique d'instruments de mesure cherche un mécanicien de précision

pour le montage et l'ajustage. La préférence sera donnée à une personne ayant travaillé dans une branche similaire, et pouvant, par la suite, travailler comme chef d'atelier. — Offres écrites à case 20, Pesoux.

Nous engageons pour tout de suite ou date à convenir, jeune mécanicien

qualifié, capable de travailler de manière indépendante. — Adresser offres écrites détaillées à G. V. 757 au bureau de la Feuille d'avis.

Dans une exploitation agricole moyenne, on cherche pour le printemps un jeune homme

Occasion d'apprendre la langue allemande. Bon traitement et vie de famille assurés. — Offres avec prétentions de salaire à O. Hofer, agriculteur, Zuzwil (Berne).

On cherche une jeune fille

désirant apprendre l'allemand en qualité d'aide pour le ménage et le jardin. Vie de famille. Faire offres à Mme Rühli, Biedertgurt, Altnau.

Je cherche pour tout de suite une jeune fille

de 15-16 ans, pour garder un enfant et aider au ménage. — S'adresser: Portes-Rouges 117, 8me.

Blanchisseuse

est demandée tous les quinze jours le lundi; machine à disposition. Tél. 5 18 73.

On cherche pour entrée immédiate bonne sommelière

aimable et de confiance est demandée

S'adresser: Hôtel Guillaume-Tell, la Chaux-de-Fonds.

DEMANDES D'EMPLOIS Employé de bureau

actif et consciencieux, connaissant la comptabilité et tous les travaux de bureau, pouvant travailler seul, cherche place stable pour date à convenir. — Ecrire sous chiffres P. 1750 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune EMPLOYÉE de bureau

en possession du diplôme commercial, capable de travailler seule, cherche place, de préférence en qualité de comptable. Adresser offres écrites à G. F. 782 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons, pour garçon de 13 ans (Suisse allemand) du 26 mars au 14 avril place de vacances

dans bonne famille, pour se perfectionner dans la langue française. Offres sous chiffres H. 8745 Y., à Publicitas, Berne.

Jeune allemande sachant déjà bien le français, avec diplôme d'École de commerce et deux ans de pratique bancaire, bonnes notions de comptabilité et de la langue anglaise, cherche place

d'employé de commerce

Entrée le 1er juin ou à convenir. Demandez offres sous chiffres F. 10254 à Publicitas S. A., Granges.

JEUNE FILLE 19 ans, ayant l'habitude du commerce, cherche place dans magasin ou tea-room. Adresser offres écrites à N. S. 788 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 16 ans, cherche place

à la campagne, où elle aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française et le ménage. — Offres à: Famille E. Bledermann-Bledermann, Jens p/Bienne.

Commerçant de 30 ans, de toute confiance, au courant des affaires et capable de diriger du personnel, cherche place de magasinier

dans le commerce ou l'industrie. Adresser offres écrites à G. B. 729 au bureau de la Feuille d'avis.

Autrichien âgé de 23 ans, depuis trois ans en Suisse allemande, cherche place d'ouvrier

boulangier-pâtissier

à Neuchâtel ou environs. Entrée 1er avril ou plus tôt. — Adresser offres écrites à H. B. 754 au bureau de la Feuille d'avis.

Demoiselle retraitée

cherche travail à domicile (travaux de bureau, correction d'épreuves, comptabilité, rédaction). Adresser offres écrites à J. S. 646 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme de 18 ans, robuste et sérieux, cherche place de magasinier, emballer ou commissionnaire

Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à B. 794 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Suisse allemande, de 16 ans, cherche pour le printemps, après avoir terminé sa troisième année d'école secondaire, un placement pour aider au ménage, afin d'apprendre la langue française. La préférence sera donnée à petite famille sérieuse de Neuchâtel ou environs. Offres sont à adresser à Famille Rehr, Hammerstrasse 116, Zurich 7/32.

APPRENTISSAGES COUTURE

Apprenti est demandé chez Mlle Nicole, quai Godet 6, tél. 5 34 07.

Jeune dame, mariée, cherche à faire un apprentissage

réduit d'une partie de l'horlogerie. — Adresser offres écrites à X. W. 785 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TRouvÉS

Perdu un porte-clés en cuir vert avec clés. — Le rapporter contre récompense au guichet de la poste de la gare.

A VENDRE

radio « Deso » un très bon état, trois ondes; MANTEAU D'HIVER pour monsieur. — Demander l'adresse du No 778 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre tout de suite chienne berger

bonne pour la garde et le trait. Au plus offrant. — S'adresser à Constant Bobillier, Mont-de-Boveresse.

Deux fauteuils club

à l'état de neuf, à vendre. — Demander l'adresse à: R. Perrotet, Ribaudes 21.

HERNIE

« MICHEL » sans ressort et sans pelote grâce à son plastron fait corps avec le corps. Son prix aussi vous enchantera. Envoyez à choix. Indiquer taille et côté. R. MICHEL, Mercerie 3, LAUSANNE.

A vendre deux cuisinières à gaz

en très bon état. Prix avantageux. — Demander l'adresse du No 790 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

un divan-lit de 1 1/2 place avec literie; une table de salle à manger, avec quatre chaises; un réchaud à gaz sur table; une commode avec glace; un vélo et divers ustensiles de cuisine. S'adresser: 11, rue de la Gare, Pesoux, rez-de-chaussée. — Demander l'adresse samedi après-midi ou le soir dès 19 h. 30.

Pour cause de double emploi, à vendre « Condor » 350 TT.

en parfait état de marche, moteur neuf, deux très bons pneus, siège-arrière, cache, à très bon prix. M. Roger Robert, Hôpital 6, de 18 à 19 heures.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter moto «Jawa» 250 cmc. ayant roulé 10.000 à 20.000 Km. Paiement comptant. Adresser offres écrites à Z. K. 780 au bureau de la Feuille d'avis.

Outillage et machine de forge

d'occasion, sont demandés à acheter. — Adresser offres écrites à C. P. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

AUTO

d'occasion, 8 CV, en parfait état, est demandée. Adresser offres écrites à A. Z. 796 au bureau de la Feuille d'avis.

Neuchâtel blanc 1950

ouvert ou en litre, est demandé par négociant en vin. Faire offres au prix de gros sous chiffres B. B. 789 au bureau de la Feuille d'avis.

NOUS ACHETONS

tout article de la branche textile, fonds de magasins, soldes, même défraîchis et désassortis, au plus haut prix du jour, toute quantité. Paiement comptant. Discretion. W. NIEDERHAUSER, case Mont-Blanc 199, Genève.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, Madame Adolphe RENAUD-VIQUERAT, Monsieur et Madame Frédéric RENAUD-COTTIER, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur épreuve, soit par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, et les prient de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue. Un grand merci aussi aux Contemporains et aux inspecteurs de métal. Cortaillood, le 15 février 1951.

Les enfants de Madame Léon PETITPIERRE-GAUDARD, très touchés des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, expriment à tous ceux qui ont pris part à leur immense chagrin, toute leur gratitude et leur reconnaissance. Neuchâtel, le 14 février 1951. (Promenade-Noire 5)

Communiqués

La soirée de la «Baguette»

Samedi, la Société de tambours et clairons «La Baguette» de notre ville présentera en l'honneur de ses membres honoraires, passés et amis, une grande soirée familiale dans la grande salle de la Paix. Au programme musical la création d'une nouvelle marche «La Collégiale» qui sera dédiée à une personnalité de notre ville ainsi qu'une présentation du club des magiciens et prestidigitateurs de Neuchâtel. Le tout sera suivi d'un bal conduit par l'orchestre «Teddy Medley». En résumé une belle soirée en perspective.

Young Sprinters H. C. - Cantonal F. C.

Désireux de donner au public neuchâtelois l'occasion d'assister à un événement semblable à celui qui déplaça les foules des grandes villes, nous, les dirigeants du Cantonal et du Young Sprinters ont mis sur pied une rencontre interclubs. Cette manifestation humoristique et sportive aura lieu vendredi soir à la patinoire de Monruz. C'est dans le plus grand secret que les «bleus» se sont initiés au maniement de la croix. Young Sprinters alignera ses joueurs dans une formation fanaliste. Les joueurs du Cantonal pourront prendre de grandes libertés avec le règlement de jeu auquel leurs adversaires seront strictement soumis.

Le Red-Fish

Le Red-Fish consacre toute son activité aux nouvelles installations dont il pourra bientôt disposer. Neuchâtel pourra s'enorgueillir cette année encore, d'avoir un bassin de natation au bord même du lac. Les futurs champions de la brasse et du crawl seront à même de s'entraîner par l'importation quel temps. Un bassin plus petit facilitera l'instruction des non nageurs, enfants et grandes personnes. Trop de riverains ne savent hélas! pas encore nager et, chaque année, on doit déplorer des accidents qui seraient certainement évités si une personne instruite par un cours approprié, s'était trouvée sur place.

Conférence de M. René Gouzy

Deux populations très anciennes du continent noir: les Boschmans et les Pygmées, jadis importantes, ont dû se réfugier, sous la poussée d'autres tribus, l'une dans le désert du Kalahari, l'autre dans l'ombre de la grande forêt équatoriale. Toutes les deux mènent aujourd'hui une vie très primitive, avec laquelle contraste leur sens artistique développé: pictural ou musical. M. René Gouzy, qui a eu l'occasion d'entrer en contact avec elles lors de ses voyages d'exploration, évoquera ses souvenirs, samedi 17 février, dans une conférence donnée au Musée d'ethnographie.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences: 20 h. 15. Concert Walter Gieseking. Université: 17 h. 15. Conférence de M. Joseph Vendryès. Théâtre: 20 h. 15. Générales de Zofingue. CINEMAS Palace: 20 h. 30. Vient de paraître. Rex: 20 h. 30. Duel au soleil. Studio: 20 h. 30. Les 4 filles du docteur March. A. B. C.: 15 h. à 19 h. Ciné permanent-Actualités. 20 h. 30. Feux de joie. Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Souvenirs perdus.

Endives de Bruxelles 1.30 le kg. Choux-fleurs -80 le kg. Poireaux blancs -80 le kg. Epinards 1.10 le kg. Légumes pour la soupe «Riba» -75 le gobelet 150 gr. prêt à l'emploi, très apprécié des ménagères. Noix de Grenoble 1.80 le kg. de Sorrente

Beaux citrons -75 le kg. Pamplemousses -90 le kg. Crêpes 1. paquet 5 pièces 175 gr. Pâte à gâteaux 1.10 paquet 500 gr. Pâte feuilletée 1.20 paquet 450 gr. Pommes Boscop panier de 7 kg. net 3.85 + dépôt Pommes «B» panier de 6 kg. net 2.50 + dépôt

MIGROS Société coopérative



Toujours à la hauteur de notre tâche

Les nouveautés du printemps arrivent journellement. Voici deux ravissantes

ROBES DE LAINAGE
(pure laine fantaisie)
façons très actuelles au choix **59.-**

Vous trouverez à notre grand RAYON SPÉCIAL un choix merveilleux des dernières nouveautés en

Robes - Manteaux - Costumes
de bonnes qualités seulement, à des prix qui font la renommée de notre maison.

La Nouveauté sa
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Toujours à l'affût de la nouveauté

Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

Samedi, grande vente de
Bœuf à rôtir et à bouillir et gros veau
Une seule qualité... la meilleure

Rexy

CHEMISES
ville et sport pur coton de **14.80** à **35.-**

Temple-Neuf 4 VETEMENTS Centre-Ville **ELITE**

Tous les jours **palée bondelle filet**
au magasin **LEHNHERR FRÈRES**

Grand choix d'Asperges Chanterelles Bolets Gyromitres Ananas en 4, 8, 10 tranches Pêches en moitiés en morceaux

Zimmermann S. A.
Cent onzième année -

Il est curieux et délicieux le fromage de « **MONSIEUR FROMAGE** » le plus fin et le plus racé des fromages normands

En exclusivité à l'Armailli HOPITAL 10

MOTO
« Blackburne », 350 cc., très bon état, à vendre, très bas prix. Paiement comptant ou échange contre marchandises. — Adresser demande à case postale 6484, Neuchâtel.

Bouilli le ½ kg. Fr. 2.- et 2.25
Rôti le ½ kg. Fr. 2.75 et 3.-
Ragoût sans os, le ½ kg. Fr. 2.50

PORC FUMÉ
Palettes - Côtelettes
Filet . . . le ½ kg. Fr. 4.-
Lard fumé le ½ kg. Fr. 3.75

BOUCHERIE **BERGER-HACHEN**



Toujours des prix optimistes... dans notre grand assortiment en « pastillé bleu suisse »

Service à café 16 pièces (pour six personnes) **25.-**
Dîner 24 pièces (pour six personnes) **35.-**

Service à thé 16 pièces (pour six personnes) **24.-**
Dîner 43 pièces (pour douze personnes) **55.-**

Pots à lait	litres	¼	½	¾	1	1 ½	2	2 ½	3
		1.10	1.45	1.75	1.95	2.45	3.25	3.90	4.50
Cafetière	litres	1	1 ½						
		3.25	4.25						
Théière	litres	1	1 ½						
		3.50	4.90						
Plat à gâteaux			4.25						
Tasse et sous-tasse									1.50
Crémier, boule									1.95
Sucrier									2.50
Plat rond		27 cm.	30 cm.						
		1.95	2.25						
Plat ovale				27 cm.	30 cm.				
				2.45	2.95				
Saladier		20 cm.	22 cm.	25 cm.	28 cm.				
		1.50	1.95	2.45	3.25				

Voyez notre assortiment complet dans notre vitrine rue Saint-Maurice

Grands Magasins **AU SANS RIVAL**
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

Pour les nerfs **Biomalt à la magnésie**
le tonique nerveux naturel pour jeunes et vieux

Fromage Jura et Gruyère tout gras
Production été 1950
Fr. 4.85 le kg.
Prix de gros pour revendeurs
R.-A. STOTZER
TRÉSOR

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE SENTIER DES SIRÈNES

GRAND ROMAN POLICIER par **Edge TREMOIS**

— Et cela t'empêchera de faire une sottise. Un enlèvement! Comme tu y vas! La brouille avec la famille. Le scandale... Mauvais début pour fonder un foyer.

— Que tu es bourgeois!

— Non. Je suis sensé. Je te parle en ami. Tu n'as que vingt et un ans à peine. Tu vas partir pour ton service militaire. Tu te vois à la caserne, sans le sou, avec une femme sur les bras?

— Que n'ai-je comme toi devancé l'appel!

— Cela ne te donnerait pas encore une position. Un bon conseil. Attends. La belle-mère — telle que tu me la dépeins — ne sera pas mieux disposée pour un autre prétendant que pour toi. C'est une garantie.

— Illusoire, mon cher Pierre. Pour cette damnée femelle, il n'y a que l'intérêt qui compte. Elle mariera Janine avec n'importe qui, du

moment qu'elle croira y trouver son profit.

— Si intéressée que cela?

— Du moins incroyablement pratique. A la villa Miranda, elle fait tout marcher au doigt et à l'oeil. Les domestiques tremblent devant elle et rien ne résiste à son « organisation ».

— Sérieuses qualités pour la compagne d'un homme paralysé et d'une jeune fille sans expérience.

— Admire le pouvoir de cette femme, mon cher Pierre. Te voilà toi-même subjugué par elle.

— Et pourtant je ne l'ai jamais vue! C'est passionnant ce que tu me racontes. Mais pas de tout désespérant. Il y a toujours moyen d'arriver à s'entendre avec les êtres forts et intelligents. Et celle-là me semble de première force et de magnifique intelligence.

— Non, puisqu'elle n'arrive pas à me comprendre.

— Ta, ta, ta. Quelques mois de patience et tu parviendras à tes fins. J'en ai le pressentiment. Plie devant la Mado — comme tu l'appelles. Fais-toi aimer de la jeune fille. Et ne manque pas — entre temps — de tout tenter pour te faire une situation. Tels sont les conseils que peut te donner un véritable ami.

— Et si tout cela n'aboutit pas?

— C'est que cela ne devait pas aboutir. Tu auras toujours acquis de l'expérience et un métier. Cela te facilitera les choses... pour un autre projet!

— Un autre projet! s'écria Jean Bourdiac. Tu ne connais pas Janine.

— Tu viens de m'avouer que tu n'es pas sûr de ses sentiments.

— Mais si, j'en suis sûr après tout! Elle est belle et je l'aime follement.

— En voilà un raisonnement! Et, si elle ne t'aime jamais?

Le regard de Jean Bourdiac flamba.

— Tu n'es qu'un mauvais ami! fit-il les dents serrées.

— L'avenir se chargera peut-être de te démontrer le contraire, riposta Pierre. Mais cela, mon petit, je ne te le souhaite pas.

— Pourquoi?... tu as entendu dire quelque chose sur les d'Astelane?

— Rien du tout. Mais je te devine prêt à toutes les sottises.

— Les sottises! Il n'y a que cela de bon dans la vie.

— Je te supplie de réfléchir. Comment est-elle donc cette Janine?

— Grande, fine, blonde. Des yeux à rendre jaloux les bleuets eux-mêmes. Et faite! Elle porte une robe de piqué blanc qui la moule divinement. Sur son sein gauche, ses initiales, de la couleur de ses yeux. Et puis, elle a un sourire énigmatique et lointain. Elle semble vivre dans un autre monde. Quand on lui parle, c'est à peine si elle vous répond, comme si elle était entièrement absorbée dans un rêve intérieur. Mais les mots qu'elle dit sont de la musique même!

— Te voilà bien pincé, mon pauvre ami!

— Et puis après?

— C'est que ce n'est pas la première fois que je te vois dans cet état.

« Rappelle-toi cette fille de brasserie de Marseille... »

Jean Bourdiac eut un haut-le-corps.

— Quelle comparaison!... Décidément, je ne sais pas si je ne dois pas me brouiller avec toi...

— Quelle blague, mon petit Jean! Si jamais tu es embêté, viens me trouver.

Ils arrivaient devant le Grand Hôtel de Beaulieu.

— C'est là que j'habite, dit Jean.

— Moi je suis descendu à Beau-rivage, déclara Pierre, mais je te le répète, je compte partir demain pour Paris.

— Y as-tu une adresse? demanda Jean.

— Pas encore. Je descendrai provisoirement à l'hôtel Saint-Léonard. Il a été recommandé à ma mère par le curé des Mourillons. Il paraît qu'il est bien habité.

Les deux amis se séparèrent.

~~~~~

Dès que Jean Bourdiac eut disparu, le visage de Pierre Valroy s'illumina: — Je suis servi par la chance, murmura-t-il.

Sans se préoccuper de son déjeuner, il rebroussa chemin, suivit le

littoral et arriva au sentier qui conduisait à la villa.

Parvenu à l'endroit où il avait commencé sa faction, il s'assit.

Un olivier l'ombrageait. Il ferma les yeux, comme pour mieux s'abandonner à la brise tiède qui le caressait. En réalité pour réfléchir avec plus d'intensité. Quand il les rouvrit, un instant plus tard, la première chose qui le frappa fut le sentier lui-même, courant dans un maquis de lentisques et de myrtes jusqu'à la fameuse villa Miranda.

— Le Sentier des Sirènes! m'a dit Jean.

Les souvenirs d'Homère remontaient en lui. Les Sirènes! ces divines tentatrices, dont les voix vous attirent dans le mystère des gouffres — ne les avait-il pas déjà entendues? N'était-ce point leur chant même que les appels de sa vocation de chercheur d'énigmes, métier dont son père était mort et dont sa mère avait tout fait pour le détourner?

— C'est au moins amusant d'entrer dans ma carrière par un pareil sentier!

Au moment précis où il se murmurait ces paroles — comme matérialisant sa rêverie — un chant s'éleva du jardin de la villa — un chant jeune et frais — lancé à plein gosier.

Quelque chose d'inconnu le pénétra.

Ce chant? C'était lui-même toute une énigme. Il disait l'amour, la

joie de vivre, et pourtant une mélancolie déchirante le portait.

Pierre Valroy se redressa. Et pendant qu'il se redressait, un autre chant plus grave que le premier s'éleva de l'intérieur de la villa, se mêlant au premier, comme s'il essayait de le dominer, de le diriger.

— Première impression! Impression capitale! se dit Valroy.

Il n'avait pas achevé cette réflexion qu'une jeune fille mince, blonde, portant la robe de sport décrite par Bourdiac, apparut au détour du sentier. Les chants s'arrêtèrent net.

— Elle m'a aperçu, murmura-t-il. D'instinct, en policier accompli, il se recroquevilla et baissa la tête. La jeune fille s'avançait vers lui, maintenant silencieuse. Quand elle parvint à sa hauteur, il se détourna, paraissant s'intéresser vivement aux ébats nautiques de quelques gamins égaillés sur les plages de galets.

Puis, quand la jeune fille l'eut suffisamment dépassé sans même avoir daigné l'honorer d'un regard, il se mit à la suivre à distance respectueuse.

Et il se répétait en lui-même: — J'ai entendu les Sirènes!... Je suis verni... verni... verni!

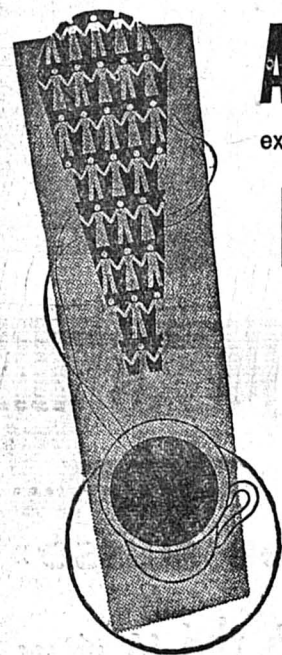
(A suivre)



# Les cafés CO-OP

sont renommés pour la finesse de leur arôme

Nos spécialités torréfiées (en paquets de 250 g.):



**ANTILLA 2.50**  
extra-fin

**BONIDA 2.20**  
fin et aromatique

**SATOX 2.40**  
sans caféine

**CASA 1.95**  
corsé et généreux

avec ristourne

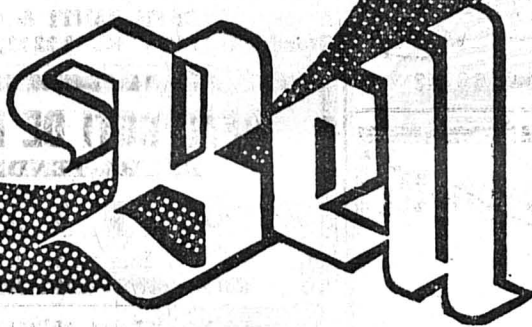
Coopératives de consommation

neuchâtelaises et jurassiennes

# Profitons de l'occasion!

vendredi et samedi, dans toutes nos succursales  
grande vente de viande de veau

- le ragoût 1/2 kg. 2.60
- les rôtis 1/2 kg. 3.-/3.50
- les côtelettes 1/2 kg. 3.50
- les tranches 100 gr. 1.-



La marque d'un travail équilibré et rémunéré

Une sensation!

La nouvelle qualité

du biscuit

**SO-SO GRAHAM**



Paquet de 150 gr.

Fr. 1.-

**Trousseaux**  
de qualité à des prix avantageux  
**Maurice MATILE**  
Corcelles - Pesoux  
La Venelle 16  
Tél. 8 17 44  
Le spécialiste bien connu depuis 25 ans. Facilités de paiement. Demandez les devis sans engagement.



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des Lettres

Conférence publique de Monsieur

**JOSEPH VENDRYÈS**

Doyen honoraire de la Faculté des Lettres de Paris

Membre de l'Institut de France

Sujet:

**Sociologie et linguistique**

le vendredi 16 février, à 17 h. 15

au Grand auditoire des Lettres

ENTRÉE LIBRE

**Pour la fondue - pour cuire bon fromage - gras**  
Gruyère, à Fr. 4.80 le kg. sans timbre escompte

**Zimmermann S.A.**  
Cent onzième année



L'air vif, le vent, les rayons d'un soleil déjà ardent excitent l'appétit et la soif.

C'est le moment de prendre un OVO SPORT; en effet, l'OVO SPORT dispense en un clin d'oeil ses puissantes vertus nutritives à l'organisme, ne charge pas l'estomac et procure cette sensation de bien-être qui donne des ailes.

Aussi le paquet d'OVO SPORT, d'un format réduit, d'un emploi simple, est-il le complément indispensable de l'équipement de tout skieur.

Délicieuse boisson en tout temps

**OVO SPORT**

fortifié à l'instant

DR. A. WANDER S.A. BERNE

**Pommes Belles de Boscop**  
le kg. Fr. -.70 et -.65  
**Oeufs du pays - du jour et frais**  
- la pièce Fr. -.28  
**Oeufs étrangers**  
- la pièce Fr. -.25  
**Zimmermann S.A.**

**Divan-turc**

avec matelas de laine, à une place, à l'état de neuf, à vendre, 120 fr. - R. Perrotet, tapissier, Parcs 40, Tél. 5 52 78.

**CROIX BLEUE**

Chapelle de l'Espoir, Evole 43, Neuchâtel  
Dimanche 18 février, à 14 h. 30

**Grande réunion du groupe de l'est**  
avec la collaboration de la fanfare

Orateur: M. le pasteur GIAUQUE, d'Orvin  
Invitation très cordiale à tous. Collocation: LE COMITE.

**JANE PERREGAUX**

Prof. dipl. EN.M. de Paris, Classe Cortot

**a repris ses leçons de piano**

Progrès rapides  
Tous degrés

Neuchâtel - Rue du Rocher 34 - Tél. 5 49 49  
SE REND A DOMICILE

INSCRIVEZ-VOUS pour les  
**JEUX RADIOPHONIQUES**  
et  
**TRÉTEAUX D'AMATEURS**  
du 24 février 1951  
avec les animateurs de Radio-Lausanne.  
Le vainqueur sera « audionné » à Radio-Lausanne. Nombreux prix.  
Inscriptions: Jeanneret-Musique, Seyon 28  
Délat: 22 février.

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

**ABC** L'unique cinéma permanent de Neuchâtel  
Faubourg du Lac 27 - Tél. 5 44 33  
de 15 à 19 heures Tous les jours  
**Où l'on passe une heure agréable et instructive**  
entre deux rendez-vous  
Actualités en première semaine  
Documentaires variés  
Toutes les places à 1 fr. 20

# LA VIE DE NOS SOCIÉTÉS

## Séance commune des sociétés pédagogiques des districts de Neuchâtel et de Boudry

(c) Les membres des sociétés pédagogiques des corps enseignants primaires des districts de Neuchâtel et de Boudry ont tenu séance samedi après-midi sous la présidence de M. Richard Raymond, président de la section du district de Neuchâtel. M. A. Aubert, délégué auprès du comité central de la S.P.N., a renseigné l'assemblée sur la situation professionnelle et matérielle du corps enseignant primaire avant la votation cantonale sur la stabilisation des traitements des 24 et 25 février prochains.

Après l'assemblée, chacun eut le grand plaisir d'entendre une très intéressante conférence donnée par M. Marc Eigeldinger, docteur ès lettres, professeur au Gymnase cantonal, sur « Quelques aspects de la poésie française contemporaine ».

M. Eigeldinger dégage d'abord quelques généralités sur la poésie moderne. Il est temps de prendre conscience de la grandeur et de la profusion de la poésie française contemporaine. Nous vivons une époque décisive pour la poésie et un tel épanouissement n'est pas fréquent. Les poètes ont été stimulés par les faits de l'époque actuelle. La poésie moderne nous frappe, nous déconcerte parfois par sa variété et ses ambitions. L'orateur a fait une bonne analyse des différentes tendances.

Dans la deuxième partie de sa conférence, M. Eigeldinger a commenté et lu quelques poèmes des dix poètes français les plus représentatifs de l'époque contemporaine. Il a été vivement applaudi et félicité pour son magnifique exposé.

## Soirée de la Gym « Hommes » à Serrières

(c) C'est samedi que la Gym « Hommes » avait organisé sa soirée. Le programme débute par un morceau d'accordéon exécuté par un groupe du club Helvétia, après quoi M. Emile Landry, président, souhaite la bienvenue au nombreux public présent. Il profite de l'occasion pour remettre un souvenir à M. Charles Billaud pour ses cinquante ans d'activité. Il remet encore à Doris Frauchiger, pupille, un challenge la récompensant pour son travail et assiduité à fréquenter les répétitions.

La sous-section de chant interprète, sous la direction de M. Georges Grosjean, deux fort jolis morceaux.

Dès lors, ce fut vraiment une soirée de gymnastique, puisque tour à tour hommes et pupilles présentèrent des numéros variés. Citons en passant le travail aux bars, où malgré l'obscurité et les ans, l'on est encore un peu là. Les pupilles se font applaudir à plusieurs reprises, mais particulièrement dans « Une fleur parmi les papillons ». La valeur n'attend pas le nombre des années, Marie Egger exécute une danse espagnole pleine de gracieuseté et de finesse. Une autre danseuse, Marion, est en progrès depuis la dernière fois que nous avons eu le plaisir de l'applaudir.

## Quant à la pièce de théâtre, les amateurs qui la jouèrent, donnèrent tout ce qui était en leur pouvoir. Le numéro surprise était signé « Baby », chacun s'en est amusé.

Pour terminer un ballet nous transporte en Espagne, où l'on assiste à une mise à mort des plus douces, exécuté par un groupe de pupilles et de pupilles.

Après le programme un bal conduit par l'excellent orchestre Madrino se prolongea jusqu'au matin.

## Au Cercle du sapin

Cette société a tenu son assemblée générale annuelle samedi 10 février écoulé, sous la présidence de M. Georges Richter. Les différents rapports du comité, du caissier et des vérificateurs de comptes, soumis à l'approbation des membres, furent tous admis sans discussion. Deux démissions ayant été enregistrées au sein du comité, la nomination de celui-ci donna les résultats suivants: président: Charles Cavallieri; secrétaire: Marcel Gerber; caissier: Emile Bornoz; caviste: Henri Amez-Droz; divertissements: Georges Richter, André Nelp, Roland Hamel; archiviste: Robert Sausser; assesseur: Alexis Mercler.

A l'issue de l'assemblée, M. Paul Bossot, conseiller national, apporta le salut des autorités et se plut à relever la bonne ambiance qui anime cette société. Différents objets d'ordre interne furent discutés qui laissent bien augurer de l'activité de ce 65me exercice. Quarante-cinq admissions furent enregistrées en 1950, de sorte que l'effectif de la société se monte actuellement à 320, membres.

## Assemblée générale de la « Rauracienne »

Samedi 10 février au Bar de la Poste, « Stamm » des Jurassiens, s'est tenue l'assemblée de la « Rauracienne ».

L'ordre du jour statutaire, sous l'expertise direction de son président, M. J. Blétry, a été rapidement épuisé. Procès-verbal, rapport financier des plus réjouissants puis, en remplacement de son fidèle trésorier, M. René Froidevaux qui désire rentrer dans le rang, l'assemblée fait appel à M. M. Crevoisier, fabricant d'horlogerie. M. René Froidevaux est appelé aux fonctions de vérificateur des comptes et M. A. Bouille, à celle de suppléant.

M. J. Blétry retrace l'activité de la « Rauracienne » avec verve et humour. L'effectif s'élève toujours et passe de 153 membres à 194. Parmi les manifestations marquantes de l'année écoulée, citons la causerie du secrétaire sur les roses, la « torrée » à Chaumont, la soirée annuelle toujours si réussie, le Noël jurassien et une vivante conférence de M. P. Billieux sur la révision constitutionnelle bernoise.

Il prit congé de notre dévoué caissier de la première heure, M. Froidevaux, en le remerciant de la grande part du succès que lui doit notre vivante société et précéda ensuite son successeur.

M. J. Blétry retrace l'activité de la « Rauracienne » avec verve et humour. L'effectif s'élève toujours et passe de 153 membres à 194. Parmi les manifestations marquantes de l'année écoulée, citons la causerie du secrétaire sur les roses, la « torrée » à Chaumont, la soirée annuelle toujours si réussie, le Noël jurassien et une vivante conférence de M. P. Billieux sur la révision constitutionnelle bernoise.

Il prit congé de notre dévoué caissier de la première heure, M. Froidevaux, en le remerciant de la grande part du succès que lui doit notre vivante société et précéda ensuite son successeur.

M. J. Blétry retrace l'activité de la « Rauracienne » avec verve et humour. L'effectif s'élève toujours et passe de 153 membres à 194. Parmi les manifestations marquantes de l'année écoulée, citons la causerie du secrétaire sur les roses, la « torrée » à Chaumont, la soirée annuelle toujours si réussie, le Noël jurassien et une vivante conférence de M. P. Billieux sur la révision constitutionnelle bernoise.

Il prit congé de notre dévoué caissier de la première heure, M. Froidevaux, en le remerciant de la grande part du succès que lui doit notre vivante société et précéda ensuite son successeur.

## Assemblée générale de la « Baguette »

Au cours de son assemblée du 31 janvier, la société de tambours et clairons la « Baguette » a procédé à la nomination de son comité pour 1951. Président, René Ruffieux, Areuse; vice-président, René Kohler; secrétaire, Charles Sandoz; caissier, Roger Hofer; archiviste, Jean Bolli.

L'effectif des membres actifs se monte à 32 et de nombreux élèves suivent actuellement le cours qui leur permettra de renforcer les rangs. En résumé, l'année actuelle se présente dans d'excellentes conditions et la bonne marche de la société est une garantie pour l'avenir.

## Assemblée annuelle de la société Pro-Ticino

Au début du mois eut lieu l'assemblée annuelle de la société Pro-Ticino, section de Neuchâtel. C'est avec plaisir que nous avons constaté la présence d'un grand nombre de membres.

Après la lecture des différents rapports des sous-sections, l'assemblée passa à l'élection du nouveau comité, qui donna les résultats suivants: président: Valentino Schenini; secrétaire: Alberto Conti; caissier: Mario Quirici; membres adjoints: Domenico Crotta, Zaccaria Devincenti, Santino Malfanti, Carlo Locarnini; commission scolaire: Renzo Stoffel.

Fautes de preuve de solidarité, l'assemblée vota le versement de 50 fr. aux victimes des avalanches.

## Anciennes institutrices

Le « Fonds de retraite en faveur d'institutrices et de gouvernantes neuchâtelaises ou élevées dans le canton de Neuchâtel ayant vécu à l'étranger » s'est réuni en séance annuelle au début de février, sous la présidence du pasteur A. Roulin.

Cette fondation ne fait ni collecte, ni ventes, ni appels répétés. Mais elle se recommande à la bienveillance des personnes qui pourraient l'aider à atténuer la situation difficile d'anciennes éducatrices victimes de l'infortune, par des dons.

## A la Société neuchâteloise d'entraide mutuelle

Réunis en assemblée générale les membres de la Société neuchâteloise d'entraide mutuelle ont pris connaissance des différents rapports administratifs. Le président, M. René Girard, a été confirmé dans ses fonctions et ses collègues du comité seront MM. Roby Theynet, vice-président; Jean-Pierre Gamba, secrétaire; Robert Zürcher, caissier et Adolphe Schwander, commissaire.

Un don de 100 fr. a été voté en faveur des victimes des avalanches, tandis qu'un crédit spécial était ouvert au comité pour aider les membres nécessiteux. Les cotisations et prestations pour maladie ne subissent pas de modifications pour le nouvel exercice et c'est par un appel pour le recrutement de nouveaux membres que s'est terminée cette assemblée.

## A la « Baguette »

Au cours de son assemblée du 31 janvier, la société de tambours et clairons la « Baguette » a procédé à la nomination de son comité pour 1951. Président, René Ruffieux, Areuse; vice-président, René Kohler; secrétaire, Charles Sandoz; caissier, Roger Hofer; archiviste, Jean Bolli.

L'effectif des membres actifs se monte à 32 et de nombreux élèves suivent actuellement le cours qui leur permettra de renforcer les rangs. En résumé, l'année actuelle se présente dans d'excellentes conditions et la bonne marche de la société est une garantie pour l'avenir.

# Nouvelles économiques et financières

## La faiblesse du dollar américain

Le dollar témoigne ces temps-ci d'une faiblesse de plus en plus grande, et qui n'est pas sans émouvoir l'opinion publique américaine, écrit le « Centre des hautes études américaines ». Cette faiblesse serait due en partie aux pertes d'or américaines, qui ont été cette année de l'ordre de trois milliards de dollars.

Dans un récent rapport, la « Fédéral Reserve Bank of New-York » observait qu'en douze mois, les avoirs en dollars des pays étrangers avaient augmenté de près de deux milliards de dollars, tandis que leurs avoirs en or progressaient de 1,6 milliard de dollars. Il y a là en puissance un facteur de nouvelles sorties d'or dans le cas où les pays étrangers seraient amenés à demander la conversion de leurs dollars en or pour se couvrir contre un possible changement du statut monétaire aux Etats-Unis.

L'augmentation du prix de l'or exprimé en dollars fait en effet toujours l'objet de discussions dans les milieux intéressés. Il y a à quelques jours encore, le bruit a couru à Washington et à New-York que le Canada serait disposé à imiter l'exemple de l'Afrique du sud, qui vend avec prime une partie de sa production annuelle. Bien que le Fonds monétaire international ait déclaré qu'il ignorait tout les projets canadiens, il serait question que le gouvernement canadien créât un organisme public, chargé de fondre des barres d'or au titre de 22 carats et de les vendre sur la base de 41 dollars l'once (au lieu de 35 dollars au cours officiel).

Le Canada observe en effet que, sur la plupart des marchés internationaux, le cours de l'or s'établit aux alentours de 41 dollars, et que c'est à ce cours que la Banque de France elle-même aurait effectué des ventes d'or, en dépit des protestations officielles du Trésor américain.

## La production du charbon a augmenté en Europe

Néanmoins, la pénurie est de nouveau grande

La commission économique pour l'Europe (C.E.E.) vient de publier des statistiques qui montrent que les chiffres comparés de 1949-1950 témoignent que la production du charbon a légèrement augmenté en Europe. Néanmoins, la pénurie est de nouveau grande.

Explicite cette situation, M. Long, membre de la section du charbon de la C.E.E., a souligné l'augmentation considérable de la consommation qui résulte d'une activité industrielle accrue en Europe. En Grande-Bretagne, cette augmentation de consommation de charbon s'élevait à 7 millions de tonnes. Enfin, et surtout l'activité industrielle

## de l'Allemagne occidentale en une année s'élève de 30 %.

Certains pays importateurs ayant stoppé leurs commandes dans l'attente d'une baisse des prix, il en est résulté dans les mines, un excédent des stocks qui a entraîné un chômage volontaire. Plus de 3 millions de tonnes ont été ainsi perdues à la production. Ces deux éléments principaux ont conduit à la pénurie actuelle.

Sans doute, les pays producteurs vont-ils mettre leurs mines en pleine exploitation, mais il se pose une difficile question de main-d'œuvre. La Belgique, par exemple, s'efforce d'importer de la main-d'œuvre italienne.

En ce qui concerne l'arrivée du charbon américain, M. Long a mis l'accent sur les difficultés de transports à travers l'Atlantique. De nouveaux navires sont armés, mais on exige que plusieurs voyages soient garantis, et, d'autre part, les exportateurs américains ont adopté une politique prudente. La commission du charbon de la C.E.E. se réunira de nouveau en février afin de répartir les disponibilités restantes.

## SUISSE

### Banque d'épargne et de prêts de la Broye, Estavayer-le-Lac

Dans sa séance du 30 janvier, le conseil d'administration de cet établissement a pris connaissance des résultats de l'exercice 1950 au cours duquel les affaires de la banque marquent à nouveau une progression réjouissante.

Le bilan s'élève à 12,251,132 fr. 62, en augmentation de 1,111,445 fr. 29 sur le précédent exercice. Les dépôts comme les prêts accusent une sensible augmentation.

Le conseil proposera à l'assemblée des actionnaires, fixée au mardi 13 mars, la répartition suivante du bénéfice de l'exercice, de 67,375 fr. 76: 35,714 fr. 30, dividende de 7,15 %, 5 % net; 20,000 fr. au fonds de réserve; 11,661 fr. 46, report à nouveau.

### Vautier Frères et Cie S.A., Grandson

Pour l'exercice qui a pris fin le 31 octobre dernier, cette fabrique a obtenu, après amortissements, un bénéfice net de 148,000 fr. contre 164,000 fr. précédemment. Le conseil d'administration propose de maintenir à 5 % le dividende du capital-actions de 2 millions. Cette répartition absorbera 107,000 fr. avec les tantièmes, 30,000 fr. seront attribués au fonds de prévoyance du personnel et 4000 fr. aux œuvres de bienfaisance. Après un versement de 11,000 fr. aux réserves, le report à nouveau diminuera de 23,000 fr. à 18,000 fr.

### Banque cantonale de Berne

Les comptes annuels de 1950 accusent un bénéfice net de 3,004,299 fr. 65 (1949: 3,075,580 fr. 13) après avoir procédé aux amortissements indispensables et à la constitution de réserves.

En séance du 6 février, le conseil de banque a décidé de proposer aux autorités compétentes de répartir ce bénéfice net

## comme suit: verser 1,600,000 fr. à l'Etat, ce qui représente un intérêt de 4 % sur le capital de dotation de 40,000,000 fr.; verser 200,000 fr. au fonds de réserve ordinaire et affecter le solde de 1,204,299 fr. 65 à la réserve générale interne pour risques divers.

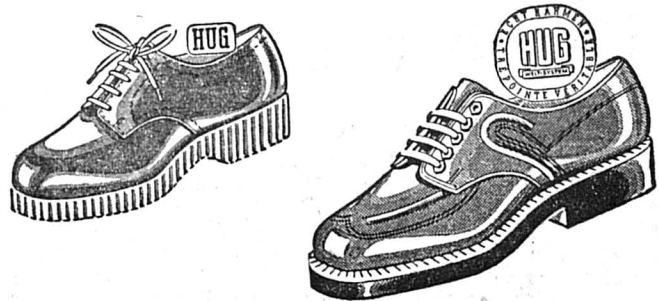
## La statistique des transports de la Suisse

La Suisse vient de publier la statistique de ses transports pour 1950. Par rapport à l'année précédente, on enregistre une augmentation de 25 % du nombre des passagers, de 35 % du fret et de 153 % des envois postaux. Cette évolution favorable s'est manifestée dans les résultats financiers de l'année 1950. Les comptes d'exploitation manifestent un excédent de recettes, de sorte que le résultat de l'exercice, compte tenu des amortissements, n'est pas aussi défavorable qu'on ne l'avait prévu.

## Emissions radiophoniques

**Vendredi**  
SOTTENS et télédiffusion: 6.55, voulez-vous apprendre l'anglais? 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, impronjour matinal. 11 h. de Beromunster: émission commune. 12.15, le memento sportif. 12.20, les cinq minutes du tourisme. 12.25, le courrier du skieur. 12.35, une page de Rossini. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.54, la minute des A.R.G. 12.55, dix minutes avec Victor Silvestre. 13.05, œuvres de Carlo Bollet et Pierre Alin. 13.20, Concerto No 1 de Tchaikovsky. 13.50, deux pages de Paganini. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster: émission commune. 17.30, la rencontre des isolés: La chartreuse de Parme, de Stendhal. 17.55, Radio-Jeunesse. 18.20, les Jeunes musicales en Suisse. 18.30, Gisèle Vivarelli, soprano. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h., les Nations Unies vous parlent. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, Music box. 20 h., questionnez, on vous répondra. 20.20, farandole. 20.40, la pièce du vendredi: La grande guerre du Soudan. 21.15, œuvres de compositeurs suisses. 21.30, inform. 22.40, le radio-orchestre et Manfred Jungwirth. 13.25, artistes célèbres. 14 h., pour Madame. 16.30, musique de chambre. 18.30, extrait du carnet de notes d'un reporter. 18.50, piste et stade. 19 h., deux danses slaves. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 20.15, le Dr G. Gerhardus Klocke parle de la langue hollandaise. 20.30, chers auditeurs: 21 h., Züri uf der Wält. 21.15, concert. 21.40, vingt minutes d'anglais. 22.05, œuvres de Franck et de Mendelssohn. 22.30, revue musicale.





Visitez notre exposition  
sans obligation d'achat

**Pour messieurs**

- PANTOUFLES . . . . . 5.—
- PANTOUFLES en vernis « cosy » . . . . . 7.—
- RICHELIEU noir . . . . . 19.—
- RICHELIEU brun . . . . . 19.—
- RICHELIEU brun, semelles de crêpe . . . . . 24.—
- RICHELIEU brun, semelles de cuir . . . . . 24.—
- RICHELIEU, semelles de crêpe. . . . . 29.—
- RICHELIEU, semelles de caoutchouc . . . . . 29.—

**Pour fillettes et garçons 27-35**

- RICHELIEU brun, semelles de crêpe, 27-29 . . . . . 17.—
- RICHELIEU brun, semelles de crêpe, 30-35 . . . . . 19.—
- RICHELIEU semelles de cuir, 27-35 . . . . . 15.—
- RICHELIEU pour enfants . . . . . 7.—
- BOTTINES pour enfants, en noir . . . . . 7.—
- SOULIERS SPORT ou de cuir noir Nos 27-32 . . . . . 19.—

**J. KURTH S.A. NEUCHÂTEL**

**Filets de vengerons**  
Fr. 2.— le ½ kg.  
au magasin  
**LEHNHERR FRÈRES**

Près du poêle  
à son aise comme

**chez soi**

ils sont doublement  
appréciés les réputés

**Gâteaux au beurre**  
sur commande



Tél. 6 91 48

**Spaghetti**

le kg. 1.05 — 5 %

**La Fruitière**

Alimentation

QUALITÉ PREMIÈRE

BELLEVaux

Tél. 5 24 59

Service à domicile

**Francis PACHE**  
Tél. 5 17 28  
Saint-Maurice 4  
**BOUCHERIE CHARCUTERIE**

**La qualité**  
Bien servi  
SPÉCIALITÉS :  
**AGNEAU**  
Saucissons  
Saucisses au foie  
Notre jambon  
Belles tripes  
cuites

**Chambre à manger complète**

comprenant un beau buffet de service trois portes, secrétaire et vitrine, une table à rallonges et six chaises, le tout Fr. 890.— ichta compris, livré franco domicile avec garantie de dix ans. Fiancés, tous les modèles de notre immense stock sont vendus aux prix d'avant la hausse.

AMEUBLEMENTS FANTI & Cie  
Grande-rue 34/36, tél. 9 22 21, COUVET.

**BEAU ROTI DE BOEUF EXTRA-TENDRE**

**BOUCHERIE R. MARGOT**  
Rue du Seyon

Quel particulier ou antiquaire s'intéresserait à l'achat d'un

**beau poêle ancien daté de 1744**

en catelles, avec sujets peints à la main. — Ecrire sous chiffres P. O. 777 au bureau de la Feuille d'avis.

Les nouveaux  
Petits Pois  
**Herzbourg**



plus tendres  
très nutritifs  
... et meilleur marché

**Studio**

L'HISTOIRE TENDRE ET JOYEUSE DE GENS HEUREUX

**LES 4 FILLES**

DU DOCTEUR MARCH



Le livre est  
un chef-d'œuvre romanesque  
plein de fraîcheur  
et de tendresse  
LE FILM  
EST DIGNE  
DU LIVRE

Des éclats de rire, de l'émotion  
avec

**June ALLYSON**  
**Margaret O'BRIEN**  
**Elisabeth TAYLOR**  
**Janet LEIGH**  
**Peter LAWford**

PARLÉ FRANÇAIS

Enfants admis  
aux MATINÉES dès 8 ans

EN TECHNICOLOR

MATINÉES :

Samedi et dimanche, à 14 h. 45  
Mercredi et jeudi, à 15 h.

LOCATION DES 14 HEURES, VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE - Tél. 5 30 00

Samedi à 17 h. 30  
Dimanche

**CE SIÈCLE A 50 ANS**

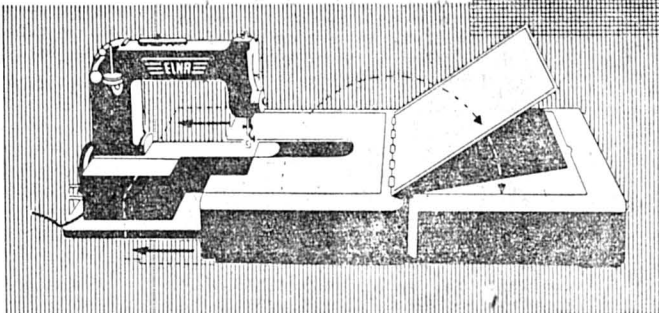
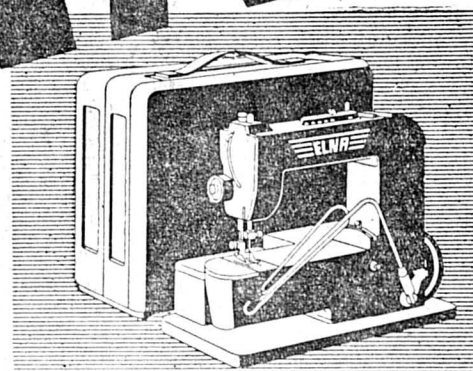
Pierre FRESNAY  
et François PERRIER

commentent cette extraordinaire rétrospective  
QUE SEUL LE CINEMA POUVAIT VOUS OFFRIR

**ELNA**

incomparable en prix  
et en qualité

Prix Fr. 495.—+ICHA  
(Facilités de paiement)



Seule machine  
avec mallette  
transformable en  
table de travail!



souvent imitée est le modèle de  
machine à coudre le plus vendu en Suisse

TAVARO REPRÉSENTATION S. A.  
Neuchâtel: Rue des Epancheurs 5  
La Chaux-de-Fonds: Rue L.-Robert 34

Je désire une démonstration de l'ELNA, sans engagement.  
Veuillez m'envoyer vos propositions . . . . .  
pour le paiement par acomptes . . . . .  
pour l'Abonnement-épargne ELNA\* (garantie bancaire, intérêt.)

Nom: \_\_\_\_\_  
Adresse: \_\_\_\_\_  
49 C  
A remettre sous enveloppe ouverte affranchie à 5 ct.



## VOLAILLE

fraîche du pays

Canards  
Poulardes - Poulets  
Petits coqs  
Poules - Pigeons  
Poulets de Bresse et danois  
LAPINS frais du pays  
Lapins danois  
Gigots et râbles de chevreuil  
Faisans

LEHNHERR

FRÈRES

Trésor Tél. 5 30 92

Baisse de prix  
à Fr. .32  
des œufs du jour

ZIMMERMANN  
S.A.

## POURQUOI RISQUER UN RHUME?

en vous lavant les cheveux? Employez plutôt l'excellent shampooing sec LYS D'OR. Dégraisse et assouplit la chevelure comme un lavage. La boîte pour dix applications: Fr. 2.— Envoi et vente par le dépôt: Pharmacie CART, rue de l'Hôpital, Neuchâtel.

## Cet œil au beurre noir est horrible à voir!



Colgate-Palmolive S.A., Talstrasse 15, Zurich



Et tu oses dire que c'est pour moi que tu t'es mis dans cet état?

Les copains disaient toujours qu'Albert ne te fais plus la cour parce que tu as mauvaise haleine. J'ai cogné - mais à présent va consulter ton dentiste.

## Chez le dentiste:

La crème dentifrice Colgate purifie l'haleine et nettoie les dents avec ménagements.

Des essais scientifiques prouvent que Colgate fait 7 fois sur 10 disparaître instantanément la mauvaise haleine dont le siège est dans la bouche et contribue efficacement à prévenir la carie si on l'emploie tout de suite après les repas.



Plus tard - grâce à la crème dentifrice Colgate!

Il n'y aura plus de querelles, Albert est de nouveau fou d'elle!

Les recherches décrites dans la littérature dentaire prouvent que le brossage des dents aussitôt après les repas avec la crème

## DENTIFRICE COLGATE

contribue efficacement à prévenir la carie!

Les expériences faites dans cinq grandes universités américaines avec le Colgate prouvent que la méthode consistant à se nettoyer les dents aussitôt après les repas avec Colgate a préservé plus de personnes

de la carie que cela n'a jamais été le cas dans toute l'histoire des soins dentaires. Aucune autre crème dentifrice ne peut fournir de telles preuves.

Dents blanches -  
haleine fraîche -  
grâce à Colgate



Tube normal Fr. 1.75  
Tube économique Fr. 2.85  
Icha compris

## La conférence sur l'armée européenne s'est ouverte hier après-midi à Paris...

Le plan Pleven sera soumis à l'examen des onze nations invitées, y compris l'Allemagne de Bonn

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

## Ce qu'est l'armée européenne

Un document approuvé en conseil des ministres servira de base aux travaux des délégués. Il se présente sous la forme d'un long rapport divisé en trois chapitres: politique, militaire et économique, qui résumet et justifie la thèse française d'armée européenne. Cette thèse a été au demeurant maintes fois exposée. Elle répond au double dessein d'éviter la renaissance du militarisme allemand tout en associant l'Allemagne aux responsabilités de la sécurité collective dans l'ouest européen.

Dans la pratique, le plan Pleven consiste à substituer aux traditionnelles armées nationales, une armée européenne ne comprenant ni états-majors ni contingents nationaux, mais un état-major et une armée unifiée. A la différence du pacte Atlantique qui prévoit un commandement unique, mais maintient le système des armées nationales, le projet Pleven, précise un commentaire autorisé, prévoit une fusion complète des effectifs de nationalités différentes et des cadres formés à une école supérieure unique. Les contingents fournis par les Etats membres seraient incorporés dans l'armée européenne au niveau le plus petit possible (combat-team sans doute).

Une partie seulement des contingents nationaux serait versée pour l'instant — pendant la période transitoire qui sera assez longue — dans l'armée européenne, de sorte que les

Etats qui disposent de forces nationales conserveraient leur autorité propre sur les forces non intégrées. Un ministre de la défense européen, désigné par tous les gouvernements membres serait responsable d'une part devant une assemblée européenne — celle de Strasbourg ou une autre composée de délégués spécialement élus — et d'autre part devant un Conseil des ministres européens. Par ailleurs, ce même ministre servirait d'intermédiaire entre l'armée européenne et le haut commandement atlantique tant que celui-ci fonctionnerait.

## Le cas de l'Allemagne

Dans cet exposé, puisé, répétons-le, aux meilleures sources, c'est évidemment l'aspect politique qui a soulevé les plus vives critiques. Cette idée d'un ministre européen a été trouvée prématurée et l'appareil parlementaire qui le contrôle de nature à rendre impossible la mise sur pied d'une armée de ce genre. Le fait également que l'adhésion à un système de ce genre sous-entend l'abandon d'une parcelle de souveraineté nationale n'a pas non plus été jugé actuellement acceptable par certaines nations. L'Angleterre, notamment, n'a jamais dissimulé son hostilité au projet français et c'est sans doute à cause d'elle que d'autres nations européennes n'ont pas voulu aller, au moins jusqu'ici, plus loin que l'envoi d'informateurs.

Le cas de l'Allemagne est plus complexe, car l'opinion publique d'au-delà du Rhin est très loin d'être unanime en ce qui concerne l'opportunité d'un réarmement. Seulement comme la discussion de Paris donne à l'Allemagne l'égalité de droits, on comprend parfaitement que le chancelier Adenauer n'ait pas hésité à l'instant à répondre favorablement à l'invitation du gouvernement français. Dans la lutte entreprise par lui pour la reconquête de l'indépendance allemande, la conférence sur l'armée européenne représente un succès certain. L'Allemagne est présente dans une discussion militaire comme elle est présente quand on examine le plan acier-charbon de M. Robert Schuman. Il y a loin du Reich écrasé de 1945 à l'Allemagne de M. Adenauer invitée partout et avec laquelle chacun veut ou doit compter. Ceci dit, le chancelier de Bonn croit-il à la possibilité de constituer rapidement une armée européenne et avec lui le général Heusinger qui assistera aux entretiens de Paris? Cela est une autre histoire mais il est bien certain que l'indifférence ironique des Américains et l'opposition des Britanniques ne sont pas faites pour assurer le succès du plan Pleven. En tout cas les discussions seront longues et compliquées, mais on peut tenir pour acquis qu'elles ne gêneront en rien la mise en place du dispositif Eisenhower.

M.-G. GÉLIS.

## DANS NOS ALPES

## LE MOUVEMENT DES GLACIERS

Durant l'année dernière, sur cent glaciers de nos Alpes, nonante-six ont décliné et quatre seulement ont progressé, aucun n'étant demeuré stationnaire, nous informe une statistique dressée par les soins de la Société helvétique des sciences naturelles.

Sauf erreur, cette « décline » se manifeste depuis plusieurs années. Elle n'est certes point négligeable puisque pour certains glaciers, le recul a atteint les vingt mètres. Ce

graphes amateurs, qui contrôlent ce que l'on appelle la marche des glaciers, un contrôle qui, en général, n'est point difficile à opérer mais qui, forcément, est parfois un peu approximatif. A ce propos, il peut être intéressant de rappeler qu'en 1947, lors de la dramatique aventure d'un « Dakota » sur le glacier du Gauli, où l'appareil dut être abandonné (tous ses passagers, par contre, purent être sauvés, grâce à la maîtrise de nos pilotes militaires)

aisément identifiés par d'autres guides, alors septuagénaires, mais qui avaient participé comme jeunes porteurs à cette expédition du Dr Hamel, lequel joua d'ailleurs un assez triste rôle dans toute cette affaire. Les restes des deux infortunés furent inhumés dans le cimetière de Chamonix, où ils reposent encore aujourd'hui.

Lors de la fameuse catastrophe du Cervin, survenue au cours de la première ascension, le 14 juillet 1865, les cadavres de trois des victimes de cet accident, auquel échappèrent par miracle, la corde s'étant rompue, Whympfer et les deux Taugwalder (père et fils) furent retrouvés gisant sur le glacier qui domine la paroi nord. Le corps de lord Douglas, par contre, ne fut jamais découvert. L'on supposa qu'au cours de cette chute de mille mètres, le corps était resté accroché à un ressaut: l'on envisagea également comme possible qu'il fût tombé dans une crevasse, et la sœur de l'infortuné jouvenceau (Douglas n'avait que dix-sept ans) se berçait de l'espérer que le glacier, un jour, rendrait sa proie. Cela n'a pas été le cas jusqu'ici et les audacieux grimpeurs qui ont escaladé la paroi nord du Cervin n'ont vu, accroché à un ressaut, aucun débris humain: le corps du jeune compagnon de Whympfer n'a point reparu et ne reparaitra sans doute jamais. Jalouse, la montagne a gardé son secret.

(1) parce que l'avion risquait fort de démembrer au cours de son atterrissage, enseveli qu'il eût été sous d'énormes amas de neige.

René GOUZY.



Le glacier de Rosenlauri. Une croix, en haut à gauche, sur le glacier de Gauli, indique le lieu où est venu échouer un « Dakota » en 1947.

fut le cas, par exemple, l'année dernière.

A quoi attribuer cette régression? Les hommes de science signalent à ce propos diverses causes, parmi lesquelles il convient de mentionner en premier lieu les précipitations. Selon qu'elles sont plus ou moins abondantes, les glaciers, s'ils n'augmentent pas, ne vont pas décroissant ou demeurent stationnaires. Mais l'influence des années pluvieuses est parfois remarquablement peu sensible, cela pour diverses raisons que l'on a tenté d'expliquer, mais qui n'apparaissent guère probantes.

Quoi qu'il en soit, qu'il croisse ou qu'il décroisse, rappelons qu'un glacier se « renouvelle », si j'ose employer cette expression, à mesure qu'il descend des hauteurs où il prend sa source et d'où il tire la matière qui le constitue. Le mouvement est plus ou moins régulier selon que l'inclinaison de la pente demeure plus ou moins constante.

Il arrive aussi parfois que le lit du glacier soit coupé par une paroi de roc, ce qui cause naturellement une solution de continuité et donne naissance à de brusques ressauts, à des « cascades » de séracs, généralement infranchissables.

Ce sont le plus souvent des forestiers et, à l'occasion, des topo-

graphes amateurs, qui contrôlent ce que l'on appelle la marche des glaciers, un contrôle qui, en général, n'est point difficile à opérer mais qui, forcément, est parfois un peu approximatif. A ce propos, il peut être intéressant de rappeler qu'en 1947, lors de la dramatique aventure d'un « Dakota » sur le glacier du Gauli, où l'appareil dut être abandonné (tous ses passagers, par contre, purent être sauvés, grâce à la maîtrise de nos pilotes militaires)

L'on espérait donc voir réapparaître, un jour ou l'autre, le « Dakota » (ou plutôt ses débris) à l'extrémité inférieure du glacier après qu'il eut effectué, avec celui-ci, une descente comportant quelque mille mètres de différence de niveau, soit, « grosso modo », de la cote 3400 à celle de 2400. (Voir photographique.)

Quand devait se produire cette réapparition? Il n'eût été possible de le dire, théoriquement tout au moins, que lorsqu'on aurait établi, grâce à des observations ayant porté sur une période suffisamment étendue, à quelle allure « marchait » le glacier.

Il y a d'ailleurs, dans ce domaine, un précédent en quelque sorte classique. C'est la réapparition des cadavres de deux guides de la caravane Hamel, engloutis en 1820 dans une crevasse, au-dessus des Grands-Mulets, et qui furent découverts une quarantaine d'années plus tard au pied du glacier des Bossons. Ces restes, frigorifiés, étaient fort bien reconnaissables, paraît-il. Ils furent

## Ce que nous apprend un dictionnaire soviétique

Un « Dictionnaire de mots étrangers », publié par les Editions d'Etat de Moscou, définit 20,000 mots qui « sont étrangers au génie du peuple russe ».

Voici les définitions que donne cet intéressant volume de la religion et de la Bible:

« RELIGION »: Une croyance fantastique en un Dieu, des anges, des esprits, sans aucun fondement scientifique.

La religion a été soutenue dans l'intérêt des classes réactionnaires. Elle sert à opprimer les classes laborieuses et à renforcer la puissance des classes bourgeoises.

La liquidation de la société bourgeoise et l'instauration du système communiste détruit les bases de la religion et remplace ses mensonges par les lois des sciences naturelles.

L'éducation communiste des travailleurs, qui joue un rôle actif dans l'éducation du socialisme, enseigne la valeur de la science, fondée sur les enseignements du marxisme-léninisme, et élimine les superstitions de la religion périmée.

« BIBLE »: Une collection de légendes fantastiques, sans aucune base scientifique. Une collection d'erreurs historiques et de contradictions. Sert efficacement l'Eglise dans son effort de subjuguer le peuple innocent.

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé!  
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une seule force n'attend pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Essayez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Toutes Pharmacies. Fr. 2.24 (I.C.A. compris).

## LETTRE VAUDOISE

## L'affaire du tourisme de Montreux

Notre correspondant de Lausanne nous écrit:

Les peuples heureux n'ont pas d'histoire. Des événements encore proches de nous sont de nature à nous faire douter de la justesse du dicton. Et les hommes ou certains hommes qui se sont fait leur place au soleil, en toute honnêteté, sans recourir à des « coups tordus » peuvent-ils se dire à l'abri de toutes histoires? On sait bien que non. La jalousie est trop rivée au cœur des humains pour qu'il en soit autrement.

C'est de cela, au fond, dont ont été les récentes victimes, le président M. Gühl et le directeur, M. Alblas, de l'Office du tourisme de Montreux. Leur démission a fait du bruit. Rappelons de quoi il retourne exactement.

On sait que, parmi d'autres, la station de Montreux possède en fait d'attraction pour ses touristes (qu'ils soient étrangers ou autochtones) un jeu de boule. Lausanne, la capitale, qui a, au demeurant quelques droits de se dire aussi lieu de tourisme, a demandé dernièrement au Conseil d'Etat de lui concéder l'autorisation d'en ouvrir un chez elle. A l'appui de sa thèse, elle avançait un argument non dénué de valeur: la concurrence que, dans ce domaine, nous fait le Casino d'Evian.

Que fait le gouvernement vaudois? Il s'entoure d'avis de personnalités qualifiées. En l'occurrence il s'agit notamment de l'Office cantonal vaudois du tourisme. Or, il se trouve que son président et son secrétaire sont précisément les deux personnalités qui président et dirigent les destinées du tourisme montreuvois.

Après avoir envisagé le problème sous son aspect général, faisant fi, par conséquent, de tout esprit de clocher, étant payé pour savoir que depuis belle lurette, nos « paying

guests » de sédentaires qu'ils étaient, sont pris, comme tout le monde, du démon de la bougeotte; sachant que les distances sont désormais abolies, bref en gens qui voient les réalités en face, MM. Gühl et Alblas donneront un préavis favorable. Or, ce fut à Montreux, dans certains milieux où l'on est resté, il faut le croire, à une conception touristique périmée, le déclenchement d'attaques si vives et si injustes à l'égard des deux « renégats » que le président et le directeur de l'Office du tourisme de Montreux donnèrent leur démission.

Sitôt leur décision connue, ce fut une réaction générale qui n'avait rien de concerté de la part de la presse vaudoise (à l'exception du seul « Journal de Montreux » d'où partit la bombe). Preuve que partout ailleurs chacun a reconnu le beau travail efficace que ces deux personnalités ont accompli dans leur sphère d'activité. Cela est si vrai, que, sans partager entièrement leur opinion quant au fond du problème (la boule exclusivement montreuvoisienne ou non), les autres membres du comité de l'Office du tourisme de Montreux se sont solidarisés avec les démissionnaires en mettant aussi leur mandat à disposition.

Que va-t-il arriver maintenant? Il conviendra de reconstituer un comité à Montreux. Il le sera vraisemblablement lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de l'Office du tourisme, en mars. C'est à ce nouveau comité qu'il appartiendra de choisir un nouveau directeur et un nouveau président.

Nous savons que les candidatures ont afflué. De toute façon les successeurs devront être singulièrement brillants pour se montrer à la hauteur des circonstances et faire oublier un spécialiste aux vues larges, riche d'un bagage de vingt ans d'expérience.

B. V.

## COUPS DE CISEAUX

Une voix syndicale avec laquelle on ne peut qu'être d'accord

On lit dans la « Revue syndicale suisse », sous la plume de M. Jean Möri, dans un tour d'horizon sur 1950:

Mais il est impossible que MM. les employeurs ne saisissent pas nos aspirations profondes, même si elles sont mal formulées. Alors, qu'ils nous aident à voir clair en nous-mêmes et s'efforcent loyalement de rechercher des ententes indispensables en démocratie. Cette suggestion présentée, nous serons plus à l'aise pour demander à nos amis qu'ils renoucent à la fausse conception d'une opposition irréductible entre les intérêts des travailleurs et des employeurs.

En fait, les uns et les autres ont le même intérêt fondamental à la prospérité du métier. La divergence débute avec la répartition des fruits du travail et le manque de sécurité de l'emploi pour les salariés. Si certains de nos camarades bien renouer aussi à certaine terminologie un peu démodée, qui va de « l'infâme réactionnaire » à « l'exploitation du prolétariat », en passant par « agents de trusts », « profiteurs du régime », les relations réciproques y gagneraient. Même s'il y a un peu de tout cela, il faut convenir que le préambule est fort mauvais quand on prétend traiter ensuite avec MM. les employeurs. Comme le dit avec pas mal de raison Lincoln Evans dans le « Bulletin de la Fédération internationale des ouvriers sur métaux », il y a de l'abus à tant parler de l'« égoïsme des profits » quand « le désir de réaliser un bénéfice constitue, qu'il nous plaise ou non, un stimulant par excellence pour accroître la productivité », de laquelle dépend indiscutablement la rémunération des travailleurs... »

## ÉCOLE DE DANSE Prof. Edm. RICHÈME

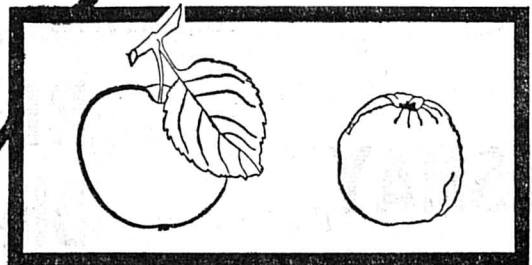
Le cours pour débutants

(Durée cinq semaines)

commence cette semaine

Leçons particulières sur rendez-vous  
Institut: Pommier 8 - Tél. 5 18 20





Quand l'afflux de sève diminue, la peau se dessèche.

LISEZ CECI ...

POUR AVOIR DÉSORMAIS

UN PLUS BEAU TEINT

Le bonheur sourit à la femme soignée. Il vaut donc la peine de faire quelque chose pour avoir une bonne mine: mener une vie saine, avoir chaque jour du mouvement, dormir suffisamment, préférer une nourriture saine et naturelle et surtout pratiquer des soins de beauté vraiment modernes. Car:

**CECI NE DOIT PAS SE PRODUIRE:**

Comme la pelure d'un fruit, à l'origine ferme et veloutée, se ride et se ratatine dès que l'apport normal de substances reconstituantes fait défaut, notre peau est menacée du même danger.

Heureusement, la femme d'aujourd'hui peut préserver son épiderme du dessèchement et le maintenir souple et juvénile — grâce à Hamol.

La crème Hamol universelle à base d'hamamelis — connue de longue date — a déjà fait ses preuves dans des centaines de milliers de cas de lésions cutanées. Les succès obtenus avec les crèmes Hamol de beauté sont encore plus étonnants.

Les petites rides si laides disparaissent rapidement, le teint régénéré retrouve sa fraîcheur juvénile.

Se soigner pour paraître jeune et belle n'est pas de l'orgueil. Car la beauté nous donne cette confiance en nous, cette force intérieure et cette gaieté rayonnante.

*Hamol-Medium pour le jour. Le tube Fr. 2.—*  
*Hamol-Nova pour la nuit. Le tube Fr. 2.—*

**hamol**

*Pour les soins des mains: La crème Hamol grasse: crème universelle éprouvée, contre la peau rugueuse, les écorchures etc. La crème Hamol mi-grasse, appliquée chaque jour, pénètre immédiatement, ne laisse aucune trace grasse. La boîte Fr. 1.—*

HAMOL S.A. ZURICH

Pour tous ceux qui souffrent de la  
**PROSTATE**  
(Douleurs des voies urinaires)

Nous avons réussi à trouver un traitement spécial pour guérir les **AFFECTIONS DE LA PROSTATE** sans opération. Nous obtenons des résultats durables. Tous conseils vous seront donnés à  
**Clinique Brunau, Zurich, Brunastrasse 15**  
Téléphone (051) 25 66 60

Tous les jours  
**filets de perches frais**  
au magasin  
**LENNHERR FRERES**

Moyennant un paiement de  
**Fr. 5.-**  
par semaine, je vous livre un **TAPIS** pure laine ou une **DES-CENTE DE LIT**. Qualité lourde. Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.  
**G. Santi, ZURICH**  
Claridenstrasse 25  
Tél. 25 40 61

**Société de Banque Suisse**

Messieurs les actionnaires sont convoqués à la  
**79<sup>me</sup> Assemblée générale ordinaire**  
qui aura lieu le  
vendredi 2 mars 1951, à 3 heures de l'après-midi,  
au siège social, 1, Aeschenvorstadt, à Bâle.

**ORDRE DU JOUR:**

1. Rapport annuel et reddition des comptes de l'exercice 1950.
2. Rapport des contrôleurs.
3. Délibération sur:
  - a) l'approbation du rapport et des comptes annuels;
  - b) la décharge aux organes d'administration et de direction;
  - c) la répartition du bénéfice de l'exercice, le montant du dividende et la date de son paiement.
4. Election de membres du Conseil d'administration.
5. Election d'un contrôleur.

Les actionnaires qui désirent assister à l'assemblée générale ou s'y faire représenter sont priés de déposer leurs actions, ou un certificat de banque reconnu suffisant, au plus tard jusqu'au

mardi 27 février 1951

**auprès de la Société de Banque Suisse**

à Bâle, Zurich, Saint-Gall, Genève, Lausanne, la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Schaffhouse, Bienne, Londres, New-York, Chiasso, Hérissau, le Locle, Nyon, Zofingue, Aigle, Bischofszell, Morges, Rorschach,

contre remise d'un récépissé et de la carte d'admission. Les dépôts ne pourront être retirés qu'après l'assemblée générale.

Les actionnaires peuvent se procurer aux guichets de la Société de Banque Suisse les formules des dits certificats de dépôt.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1950 avec le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net seront à la disposition des actionnaires aux domiciles précités, à partir du 20 février 1951.

Bâle, le 8 février 1951.

Le président du Conseil d'administration:  
Rod. Speich.

Du «Smyrne» chez soi  
Dames et Messieurs peuvent faire ce travail d'une grande simplicité  
**Laine suisse «mitinée» de 1<sup>re</sup> qualité**  
Enseignement gratuit - Facilités de paiement  
**Madame LADINE**  
Nouvelle adresse: Hôpital 11  
Tél. 5 15 85 - NEUCHÂTEL

A vendre  
**moteur de motoculteur neuf**  
marque américaine. Eventuellement avec accessoires. Prix très intéressant. — Demander offres à Case 20, Peseux.

**Mesdames!**

Sachez que les magasins Meier S. A. vendent un petit sac de 2 kg. 500 de cornettes supérieures pour 3 fr. 85 (soit le prix de 5 paquets de 500 gr.) et que vous recevrez un magnifique mouchoir comme cadeau. C'est un avantage que vous ne trouvez pas partout!

**Le Neuchâtel blanc 1950**

est en vente dans les Magasins Meier S. A. Faites un essai et comparez!

**CHATENAY 1950**

*répond au goût de l'amateur d'un bon Neuchâtel*

En vente dès maintenant en litres et en bouteilles dans les commerces de vins, maisons d'alimentation et dans les bons cafés et restaurants.

CHATENAY S. A., EVOLE 27, NEUCHÂTEL



Maintenant le linge

de toute la famille

est vraiment propre — PROPRETE SUNLIGHT!

Que ce soit pour la grande ou la petite lessive, pour le linge fin, pour la chaudière ou la machine à laver, lorsque vous employez les doux flocons SUNLIGHT, ils forment aussitôt une mousse abondante et détersive. Les flocons SUNLIGHT, si fins et délicats, nettoieront le linge tout simplement et naturellement, mais en le ménageant, car ils proviennent d'un savon pur et bon!

*Pas de risque que vos mains soient ridées et gercées! Dans la douce mousse Sunlight, elles demeureront tendres et souples!*

**Les flocons SUNLIGHT, faits de bon savon pur, entretiennent le linge de toute la famille!**

**Achetez la pure laine!**

premiers  
**TISSUS**  
printaniers

Vous pouvez, sans crainte, Madame, vous confectionner une  
**ROBE ÉLÉGANTE**

Nous vous conseillons:

**Ambassador pure laine 9<sup>80</sup>**

Une splendeur de goût et de qualité, le tissu idéal pour robes et ensembles printaniers. Se fait en uni dans onze coloris mode et noir. Largeur 130 cm. . . . . le mètre

**Splendor pure laine 13<sup>80</sup>**

Beau lainage de qualité admirablement souple, d'un toucher très doux, agréable à porter. Existe en fraise, tilleul, gris, brun, acier, bleu, marine et noir. Largeur 130 cm., le mètre

Voyez notre vitrine spéciale

La **Nouveauté** s.c.  
**AU LOUVRE**  
NEUCHÂTEL

**Epinards Frisco** --- conservés par un froid potaire  
**Epinards hâchés** --- en boîtes 1/2 1/1 à Fr. 0.85 1.35  
**ZIMMERMANN S.A.**  
- Cent onzième année.

Vous ne tousserez plus!

grâce à notre délicieux

**miel étranger** « garanti pur »  
**4.20 le kg.**

« L'Armailli »  
HOPITAL 10

Une révélation de la technique moderne

**La permanente froide à l'huile**

Garantie sans substances vénéneuses donc absolument inoffensive

**Coiffure Stähli vous**

Tél. 5 40 47

renseigne sans engagement  
La première permanente traitement à froid

**RADIOS-LOCATIONS**  
Conditions intéressantes  
**HUG & CO** MUSIQUE NEUCHÂTEL



SALLE DES CONFÉRENCES

JEUDI 22 FÉVRIER, à 20 h. 30

RÉCITAL DE VIOLONCELLE  
**GIANNI PIRRI**

AU PROGRAMME :  
Vivaldi, Beethoven, Schumann, Bach, Fauré,  
Respighi et Granados

Au piano: **REINHARD PETERS**

Piano de concert PLEYEL de la Maison « Au Ménestrel »  
Prix des places : Fr. 2.35 à 6.85, réduction aux étudiants  
Location « AU MÉNESTREL », tél. 5 14 29

**BELLES-LETTRES**

présente ses séances générales les 20 et 23 février au Théâtre

**L'ANNONCE FAITE AU MARI**

de Paul Reboux

**L'APOLLON DE BELLAC**

de Jean Giraudoux

**REVUE BAER ET VERS**

Location AU MÉNESTREL



*Tout pour  
les cours de répétition*

**Chemise militaire** avec épaulettes, belle qualité mottinée, tissu rétréci, enclure 36 à 44... 18.50 et **14.90**

**Maillot militaire** pure laine, boutonné devant **17.90**

**Bretelles «Hercules»** gris-vert **4.80**

**Chaussettes** pure laine, genre tricot main... la paire **3.50**

**Chaussettes** chinées, fil et soie, qualité lourde... la paire **1.95**

**Caleçons longs** Eskimo pur coton, ceinture élastique coulisse **5 6 7 8 4.75 5.25**

**Camisoles** longues manches, Eskimo pur coton **5 6 7 8 5.25 5.75**

**Mouchoirs** de couleur, pur coton, grandeur 51x51, la pièce **-.95**

**Lavettes** la pièce **-.50**

**Linges de toilette** éponge la pièce **1.95**

**Lacets** pour souliers montants **CUIR la paire -.50 COTON la paire -.25**

**Savonnettes** les trois morceaux **-.75**

**Eau de Cologne** supérieure 60° le petit flacon **-.75**

**Lames de rasoir** le paquet de dix pièces **-.50**

**Savon à barbe** **1.-**

**Miroir militaire** **1.25**

**Cuillère fourchette** d'ordonnance, le service **1.25**

**Couteau militaire** d'ordonnance **5.25**

**Brosse à décroter** **-.75**

**Brosse à graisse ou cirage** **-.65**

VOYEZ NOTRE VITRINE

Grands Magasins  
**AU SANS RIVAL**  
Maison d'ancienne renommée  
NEUCHÂTEL

**Février...**

période de la grippe

Surveillez donc votre alimentation et n'omettez pas les fameux

**Zwiebacks**

(biscottes)

hygiéniques

au malt

Médaille d'argent Zurich 1939



Tél. 6 91 48

**Profitez !**

Arrivage de

**MOULES**

au magasin

**LEHNHERR**

FRÈRES



Téléphone 5 16 46

**UTILISEZ**

**OXYDRINE**

lessive-cendre très économique



**E. Charlet**  
HORLOGERIE BIJOUTERIE (sous le Théâtre) NEUCHÂTEL

**BAGUES** brillants modernes de 300 à 600 fr.

Une petite merveille...

**le Bar de l'Escale**

**MARIAGE**

Veuf, 52 ans, de toute moralité, protestant, ayant place stable, désire faire la connaissance en vue de mariage, avec personne sérieuse, protestante, caractère agréable, présentant bien. Ecrire à O. M. 786 à case postale 6677, Neuchâtel. - Joindre photographie qui sera retournée. Discretion d'honneur.

**PRÊTS**

- Discrète
  - Rapides
  - Formalités simplifiées
  - Conditions avantageuses
- Courvoisier & Cie Banquiers - Neuchâtel

Monsieur aimerait rencontrer

dame

de 45 à 50 ans pour tenir son ménage en vue de mariage. S'adresser à M. Alfred Peissard, Vauxeyon 11.

On demande à emprunter la somme de **15,000 fr.**

en premier rang sur immeuble sis à Neuchâtel. Adresser offres à A. Z. 783 au bureau de la Feuille d'avis.

**Emprunt hypothécaire**

Commerçant de la place de Neuchâtel cherche à emprunter 50,000 fr. sur maison familiale. Adresser offres et demandes de renseignements à Etude Roger Dubois, notariat et gérances, Neuchâtel.

**Cinéma de la Côte-Peseux** Tél. 8 19 19 et 6 35 62

Claudette Colbert, Sessue Hayakawa

**CAPTIVES A BORNÉO**

Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 février, à 20 h. 15. Dimanche, matinée à 15 h.

Une saisissante évocation du mystérieux continent noir

**CONGO, L'ÉQUATEUR AUX CENT VISAGES**

Mercredi 21, jeudi 22 février, à 20 h. 15

**Cinéma Royal - Saint-Blaise** Tél. 7 51 66

Lana Turner, June Allyson, Gene Kelly

**Les Trois Mousquetaires**

Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 février, à 20 h. 15. Dimanche, matinée à 15 h.

Raimu, Ginette Leclerc

**LA FEMME DU BOULANGER**

Mardi 20, mercredi 21, jeudi 22 février, à 20 h. 15

**Cinéma sonore - Colombier** Tél. 6 34 55 et 6 35 62

Grégory Peck, Alida Valli, Louis Jourdan

**LE PROCÈS PARADINE**

Dimanche 18 février, à 20 h. 15. Matinée, à 15 h. Attention : Vendredi et samedi, pas de cinéma.

John Wayne, Gail Russell

**LA BELLE ET LE BANDIT**

Mercredi 22 février, à 20 h. 30

**MOTEURS ÉLECTRIQUES**



Réparations Rebobinages Vente

**J.-C. QUARTIER**

BOUDRY Tél. 6 42 66

FABRIQUE DE MOTEURS ÉLECTRIQUES



Magnifique vue et piste idéale, une minute de la gare et de la route Schönried. Carte de dimanche à bas prix.

**SKILIFT Schönried**

Tél. (030) 9 44 30 ou 9 45 05

**L'INSTITUT CULTURISTE «SANTÉ-BEAUTÉ»**

Culture physique respiratoire et amaigrissante. Assouplissement généralisé. — Cours pour dames, messieurs et enfants.

Tous renseignements : tél. 5 49 02 ou à l'Institut, 16, faubourg de l'Hôpital, immeuble cinéma Rex  
Professeur : J.-M. ETTER

**Tous les combustibles COMBE VARIN S.A.**

Draïzes 60 - Tél. 6 22 32

Un régal ! nos **tranches de veau** panées à 80 c. la pièce de 100 grammes

chez **BALMELLI**  
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

**L'IMPRIMERIE CENTRALE** et de la **FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL** se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de **CARTES DE VISITE**

**PALACE**

Téléphone 5 56 66

**Pierre FRESNAY** **RELLYS**  
**Blanchette BRUNOY**

**VIENT DE PARAÎTRE**

d'E. BOURDET

le film satirique de notre temps vous montrera

LES ROUERIES DES UNS

LES MALICES DES AUTRES

LES VRAIS TALENTS ET LES FAUX

EPISODES CRUELS

Jusqu'à la fameuse

**BANDE JAUNE**

vous verrez une femme

**A LA PAGE**

C'est VRAIMENT le cas de le dire



UNE SATIRE DROLE

CYNIQUE ET PITTORESQUE

DES MŒURS LITTÉRAIRES ACTUELLES

Tous les soirs à 20 h. 30

Samedi, dimanche, jeudi : MATINÉES à 15 h.

**PARLÉ FRANÇAIS**

Prenez vos places d'avance - Tél. 5 56 66

Un immense succès comique  
Une opérette qui a tenu l'affiche durant plusieurs mois à PARIS

**RÉVOLTE EN MUSIQUE**

avec l'excellent chanteur d'opérettes qui, de sa voix d'or, vous enchantera

**RICHARD TAUBER**

Musique de Strauss. PARLÉ FRANÇAIS. Prix des places : 1.70 et 2.20

En **5** SAMEDI à 17 h. 30  
à **7** DIMANCHE  
à **7** MERCREDI à 15 h.



# LA VIE NATIONALE

# DERNIÈRES DÉPÊCHES

## AU PROCÈS DES FORTIFICATIONS

### Les défenseurs du pl. Daucher et du colonel Fein présentent leurs plaidoiries

Ils proposent l'acquiescement de leur client et l'attribution d'une indemnité

BERNE, 15. — Pendant la dernière phase du procès des fortins, les défenseurs ont poursuivi, jeudi matin, leurs plaidoiries.

Le défenseur du premier lieutenant Daucher s'est efforcé de montrer que son client était surchargé de travail, car c'est par ses mains que tout devait passer, des morceaux de correspondance jusqu'aux visites des chantiers. Daucher est intervenu chaque fois sur les chantiers quand il s'apercevait que quelque chose n'était pas en ordre.

Il s'est montré disposé à se charger de toutes les tâches et il ne saurait être question ni d'insubordination ni de violation des devoirs de service. Il a rempli toutes ses obligations d'après les instructions reçues, mais il n'a pas pu, en sa qualité de technicien, donner des instructions sur des choses qu'il ne connaissait pas.

Le deuxième point de l'accusation concernant la mise en danger par la violation des règles de l'art de construire doit aussi être abandonné.

L'avocat a rappelé que le commandement de l'armée insistait sur l'achèvement rapide des ouvrages, et que les crédits disponibles étaient limités, de sorte qu'il ne pouvait pas être question d'acquiescement des installations coûteuses pour le lavage du matériel d'extraction. Ces facteurs ont eu une influence déterminante sur l'insuffisance de certains ouvrages. Il faut y ajouter l'influence ultérieure du gel sur le béton. Le défenseur passe aux divers faits retenus et contestés que le pl. Daucher ait commis des actes délictueux ou punissables. Il termine son plaidoyer de 4 heures et demie en faisant la proposition suivante :

Le pl. Daucher est acquitté de tous les chefs d'accusation, une indemnité appropriée lui sera accordée et les frais mis à la charge de l'Etat.

### La défense du colonel Fein

Jeudi après-midi, l'avocat du colonel Fein, qui fut chef du génie de la 2me division, du début d'avril jusqu'à fin 1944, a commencé de plaider. Le colonel Fein a considéré que, conformément aux ordres qui lui avaient été donnés, sa tâche consistait principalement à accélérer l'achèvement des travaux de constructions. Par suite du manque de temps, des difficultés particulières et des inconvénients imprévisibles se sont produits.

Il faut encore tenir compte du fait que le colonel Fein est devenu chef d'une organisation qui existait déjà et qui fonctionnait depuis plusieurs années. Il devait donc admettre que ses subordonnés connaissaient leur affaire. En qualité d'architecte, il n'avait pas toutes les connaissances qui eussent été nécessaires pour occuper le poste de chef du génie. Il est impossible de douter de sa bonne foi et il n'a, dans tous les cas, rien fait consciemment contre les ordres donnés. Il ne s'est donc pas rendu coupable d'actes répréhensibles. On ne peut demander l'impossible à personne. Le colonel Fein a cherché à faire de son mieux, et on ne peut pas lui reprocher de n'avoir pas réussi partout. On ne saurait en faire un délit.

Il ne s'est rendu coupable ni d'insubordination, ni de violation de ses devoirs de service, ni de mise en danger par la violation des règles de l'art de construire (articles 61 et 72 du code pénal militaire et 229 du code pénal suisse) ainsi que le propose l'accusation.

Le défenseur propose l'acquiescement sur tous les chefs d'accusation et l'attribution d'une indemnité en conséquence, les frais étant mis à la charge de l'Etat.

Les plaidoiries se poursuivront aujourd'hui.

### Il a de nouveau neigé au Tessin où la situation s'est encore aggravée

BELINZONE, 15. — Les conditions atmosphériques ont empiré de sorte que les nouvelles chutes de neige en-dessus de 600 mètres rendent de nouveau la situation très difficile.

Le village d'Osco est évacué

FAIDO, 15. — Les 150 habitants d'Osco ont quitté jeudi matin leur village, emmenant leurs 60 têtes de bétail et sont descendus sur Faido.

### Une énorme avalanche au Grand Saint-Bernard

AOSTE, 15. — Une énorme avalanche est tombée mercredi à Saint-Rhémy, dernier village de la vallée italienne du Grand Saint-Bernard. Une autre grosse avalanche est tombée sur le village d'Eternod qui a été évacué.

La couche de neige dépasse 4 mètres.

### Le village d'Ernen complètement isolé depuis dimanche

BRIGUE, 15. — Depuis dimanche, le village d'Ernen, près de Piesch dans la vallée de Conches, est complètement isolé. Jeudi matin, le caporal Zuber des gardes-frontières, un autre garde-frontière et trois civils ont réussi, après bien des efforts à pénétrer dans la localité. Il y a actuellement 1 m. 50 de neige fraîche.

Il est constaté que de grosses avalanches sont tombées qui ont causé de graves dégâts aux forêts, mais il n'y a heureusement pas de victimes parmi la population qui a un bon moral. Cependant elle manque de vivres, notamment de pain. Les gardes-frontières ont pu lui en apporter et l'on pense qu'on pourra continuer de la ravitailler.

### La session du Grand Conseil fribourgeois

La réponse du gouvernement sur le cas Richard Corboz

Notre correspondant de Fribourg nous écrit :

En réponse au député Louis Barras, qui demandait d'établir les responsabilités civiles du conseiller d'Etat Corboz dans l'affaire de l'arsenal, M. Paul Torche, président du gouvernement, déclare que les conseillers d'Etat sont élus par le peuple, et que seul le Grand Conseil peut décider de leur mise en accusation. Cette mise en accusation a été repoussée en séance du 24 novembre 1949, et il n'est pas possible d'y revenir. Il n'y a pas de fait nouveau et le Grand Conseil ne saurait se déjuger. M. Corboz interpellé par ses collègues, a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de donner une démission qui serait interprétée comme un aveu de faute de sa part.

Quant à sa responsabilité civile, elle sera examinée par la commission. M. Barras a également évoqué les honoraires qui devaient être versés à M. Corboz pour les mois pendant lesquels il a demandé congé pour les besoins de l'enquête. Le gouvernement, constatant qu'aucune disposition légale ne permet de le priver de son traitement, l'a mis à sa disposition dans un compte d'attente, en vue d'un règlement final avec l'arsenal.

M. Louis Barras ne se déclare pas satisfait, car, si les dispositions légales sont observées, la pure et simple équité exigerait davantage.

### Le commerce extérieur de la Suisse en janvier

Comparativement au mois de décembre 1950, les importations, en janvier 1951, ont diminué de 14,8 millions et atteignent 498,9 millions, alors que les exportations enregistrent une diminution de l'ordre de 120,1 millions et totalisent 325 millions de francs.

La diminution des importations, en comparaison de décembre 1950 est surtout un phénomène saisonnier ; cependant, le recul actuel n'est pas spécialement prononcé car c'était habituellement le cas précédemment. En effet, contrairement à la tendance saisonnière, certaines marchandises ont amélioré leur position de décembre à janvier. C'est le cas surtout du froment, de l'orge, du maïs, du vin en fûts, des fèves de cacao, ainsi que des pores de boucherie.

En revanche, les entrées de fruits du midi, d'avoine, de pommes de terre, de sucre et de fruits oléagineux ont fléchi.

Aux exportations, la montre suisse garde tout de même sa place. Le recul des exportations affecte principalement les produits de l'industrie métallurgique et de la branche chimico-pharmaceutique. Dans le domaine de l'industrie métallurgique, les chiffres d'affaires relatifs à l'horlogerie atteignent un niveau record pour le mois de janvier. Quant aux denrées alimentaires, nos livraisons de fromage ont notablement progressé au regard de janvier 1950, alors que, comparées à la même période, celles de chocolat sont restées à peu près stationnaire en valeur.

### Fournisseurs et débouchés

Notre plus gros fournisseur a été de nouveau les Etats-Unis d'Amérique avec 15,4 % de toutes nos importations, suivent la France avec 11,1 %, l'Allemagne avec 10,7 % et la Belgique-Luxembourg avec 7 %.

Nos meilleurs clients sont : les Etats-Unis avec 13,1 %, l'Allemagne avec 10,9 %, l'Italie avec 9,3 % et la France avec 7,9 %.

### A Echallens Une nouvelle affaire de vache

A peine l'affaire de la « vache à Gugu », à Estavayer, était-elle provisoirement réglée, comme on sait, qu'une nouvelle affaire similaire aura pour théâtre le village d'Echallens.

Se trouvant dans le même cas que M. Maeder, réfractaire à l'amende prononcée par le département de l'économie publique à la suite de la grève du lait, un agriculteur d'Echallens, M. Daniel Carrard, verra lundi prochain, à 11 heures du matin, une de ses vaches être mise aux enchères sur ordre de l'office des poursuites.

### L'examen du projet de loi sur la propriété foncière rurale

BERNE, 16. — La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de loi sur le maintien de la propriété foncière rurale, a siégé le 15 février sous la présidence de M. Troillet et en présence de M. de Steiger, président de la Confédération.

A l'unanimité, elle a décidé de proposer au conseil d'adhérer sur tous les points en suspens à la décision du Conseil national, ce qui mettra fin aux divergences qui subsistaient encore entre les deux conseils.

### La collecte de la Croix-Rouge

BERNE, 15. — Jeudi soir, la collecte nationale en faveur des victimes des avalanches avait donné la somme de 6,495,454 fr. 52. Les versements effectués depuis mercredi soir sont montés à 205,266 fr. 01.

### Le sort du Kursaal de Genève

GENÈVE, 15. Le Conseil administratif de la ville de Genève a signé jeudi une convention accordant l'exploitation du Kursaal pour la saison à venir à un groupement représenté par M. Marc Cugnard, ancien président de l'Association des intérêts de Genève.

### La princesse Wilhelmine a quitté la Suisse

ZURICH, 15. La princesse Wilhelmine, ancienne reine des Pays-Bas, a quitté la Suisse jeudi après-midi à bord d'un avion de la K.L.M. qui l'a transportée de Kloten en Hollande.

### La princesse Mary d'Angleterre est arrivée à Kloten

ZURICH, 15. La princesse royale Mary, sœur du roi d'Angleterre et épouse du comte de Harewood, est arrivée hier à l'aérodrome de Kloten, accompagnée d'une suite. La princesse se rend à Saint-Moritz.

### Nouvelle victoire travailliste aux Communes

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Attlee n'est pas d'accord

Quand M. Churchill a déclaré que la Grande-Bretagne devrait posséder la bombe atomique, M. Attlee, premier ministre, a sauté de son banc et a prié l'orateur de ne pas « lancer le pays ». On a convenu, déclare M. Attlee, que l'approbation entière du chef de l'opposition conservatrice, que le développement de la bombe atomique devait avoir lieu de l'autre côté de l'Atlantique.

M. Churchill réplique :

La raison pour laquelle nous n'avons pas produit des bombes atomiques pendant la guerre est que nous étions exposés aux attaques aériennes. Dès la fin de la guerre, nous étions absolument libres de commencer la fabrication. N'est-ce pas exact ?

M. Attlee répond : « Parfaitement. »

### Le réarmement allemand

M. Churchill parle ensuite du réarmement allemand. Il déclare qu'il y a quelque temps, le premier ministre condamnerait ses opinions, estimant qu'elles étaient égarées et exagérées. Que voit-on aujourd'hui ? On voit le premier ministre suivre en principe la même politique préconisée par le chef de l'opposition. Quand on veut courir deux lièvres à la fois, on risque de tomber entre deux chaises.

### Le gouvernement l'emporte

LONDRES, 16 (A.F.P.). — Les Communes ont rejeté par 308 voix contre 287 la motion de censure conservatrice sur la défense. Le gouvernement obtient ainsi 21 voix de majorité.

### Autour du monde en quelques lignes

En ITALIE, on affirme que la conférence franco-italienne s'est déclarée favorable au projet de tunnel sous le Mont-Blanc.

Au NÉPAL, le roi Tihbhuvana a régné sa capitale Khatmandou, venant de Delhi où il avait cherché refuge en novembre dernier.

Aux ETATS-UNIS, on apprend que le général Eisenhower reviendra en Europe la dernière semaine de mars pour prendre son commandement.

En FRANCE, le colonel René d'Almeida, ancien attaché militaire à Lisbonne et condamné à mort par contumace en 1948 pour désertion et intelligence avec l'ennemi, a été acquitté par le tribunal militaire de Paris.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, les hauts-commissaires alliés ont fait savoir au gouvernement que le moment approche où la France, l'Angleterre et les Etats-Unis seraient à même de mettre un terme à l'état de guerre.

En U.R.S.S., la radio soviétique a attribué l'idée de l'hélicoptère à l'écrivain et savant russe Lomonossov. En 1754, a précisé la radio, le savant a présenté un rapport à l'Académie sur « l'invention » d'une machine certainement capable de porter à une certaine altitude des appareils de précision destinés à explorer l'atmosphère.

En ANGLETERRE, au cours d'une élection complémentaire à la Chambre des communes, à Bristol-ouest, le parti conservateur a conservé son siège. Sir Walter Monckton, conservateur, a recueilli 22,216 voix et M. Harold Lawrence, travailliste, 5072. La majorité conservatrice est donc de 17,144 voix contre 12,243 lors des élections générales de 1950.

### AVIS TARDIFS

CE SOIR à la Croix-Bleue Seyon 32  
Causerie du Dr M. CHAPUIS  
Alcoolisme et tuberculose

### SALLE DES CONFÉRENCES

RÉCITAL DE PIANO  
« WALTER GIESEKING »  
ce soir à 20 h. 15 précises

### Elle passera partout...

CHÂINE DU BONHEUR  
TOUË FLEURIE DE MIMOSAS  
Alors, qu'elle trouve : des clients enthousiastes, des auxiliaires bénévoles, des instrumentistes, des automobilistes. Inscriptions et renseignements : Croix-Rouge, Hôpital 17, Neuchâtel. Tél. 542.10.

### Dimanche soir, à 20 heures

Conférence publique  
de M. Albert MEYER  
Les événements actuels et le jugement des nations !  
L'Eglise et la guerre  
Chapelle évangélique « Béthel »  
Faubourg de l'Hôpital 39  
INVITATION CORDIALE !

### Creux-du-Van Restaurant

La Baronne  
OUVERT  
les samedi et dimanche  
Dortoir chauffé - Repas chauds

### TIP-TOP

vous annonce son nouveau programme :  
MICHÈLE DORLAN  
la grande vedette de l'A.B.C. de Paris,  
créatrice du  
Ah ! le petit vin blanc, etc.  
et PAUL LAZZARELLI  
le sympathique fantaisiste animateur

### Ce soir, à 20 h. 15

Générales de Zofingue  
dans l'ambiance  
traditionnelle  
Location « Au Ménéstrel » et à l'entrée  
Tramways à la sortie  
Après le spectacle : BAL à Beau-Rivage

### Ce soir à 20h.

au Cercle libéral  
LOTO  
DU RED FISCH

### F. C. Pisoli & Nagel

DuBois-Jeanrenaud & Cie  
Samedi 17 février, à 20 h.  
au Cercle national  
MATCH AU LOTO  
Superbes quines

### Palinoire de Neuchâtel

Vendredi 16 février à 20 h. 30  
Le grand événement sportif  
et humoristique de la saison  
Young Sprinters I  
contre  
Cantonal I

### Prix des places : Fr. 1.50 et 2.50

Les membres actifs et supporters des deux sociétés paient leur entrée complète  
Location chez Patus tabacs, dans les magasins de sport et à la droguerie Roulet & Peseux

### Restaurants

RESTAURANT  
A. B. C.  
CHARLES JAQUET  
Faubourg du Lac 25 - Tél. 5 31 97  
NOTRE SPÉCIALITÉ  
DE VENDREDI MIDI :  
Pot-au-feu

### Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 15 février.  
Température : Moyenne : 2,5 ; min. : 0,6 ; max. : 4,4. Baromètre : Moyenne : 717,1. Eau tombée : 1,1. Vent dominant : Direction : calme. Etat du ciel : variable. Couvert pendant la journée, très nuageux le soir. Pluie de 6 h. 10 à 8 h. 40 et par moments pendant la journée.

### Billets de banque étrangers

Cours du 15 février 1951

|                    | Acheteur | Vendeur  |
|--------------------|----------|----------|
| Francs français    | 1.10     | 1.12 1/2 |
| Dollars            | 4.27     | 4.30     |
| Livres sterling    | 10.50    | 10.65    |
| Francs belges      | 8.20     | 8.35     |
| Florins hollandais | 99.-     | 101.25   |
| Lires italiennes   | 99.-     | 101.25   |
| Allemagne          | 76.-     | 78.-     |
| Autriche           | 18.30    | 18.70    |

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

### AU CÉP D'OR

VINS et LIQUEURS de toutes marques  
W. Gaschen - Tél. 532 52, Moulins 11

## CHRONIQUE HORLOGÈRE

### Deux fabriques américaines d'horlogerie réclament une majoration des droits de douanes sur certaines montres suisses

WASHINGTON, 15 (Reuter). — Deux fabriques d'horlogerie américaines ont demandé mercredi à la commission des tarifs d'accroître les droits de douane sur les montres étrangères et sur les mouvements de montres dix-sept pièces. Leur requête est fondée sur la « clause échappatoire » insérée récemment dans le traité de commerce conclu en 1936 entre les Etats-Unis et la Suisse. Cette clause autorise chacun des deux pays à modifier ou à abroger les concessions tarifaires sur toute marchandise dont l'importation pourrait porter préjudice à l'industrie indigène.

### Les dangers qui découlent de la demande formulée par les fabriques Elgin et Hamilton sont malheureusement trop certains, non seulement envers l'industrie horlogère, mais aussi pour l'ensemble de l'économie du pays.

La demande est présentée par la Elgin National Watch Company, d'Elgin (Illinois), et par la Hamilton Watch Company, de Lancaster (Pennsylvanie). Ces deux fabriques précisent que leur requête est limitée aux modèles et aux mouvements de montres qui font directement concurrence à leurs propres produits.

### Course militaire commémorative le Locle-la Chaix-de-Fonds-Neuchâtel

Encouragé par le succès obtenu les deux premières années, la Compagnie des sous-officiers de Neuchâtel, secondée par leurs camarades du Locle, de la Chaix-de-Fonds et du Val-de-Ruz, a décidé d'organiser à nouveau la course militaire commémorative le Locle-la Chaix-de-Fonds-Neuchâtel.

En raison de la mise sur pied de nombreuses unités à l'époque du 1er mars, les organisateurs ont décidé de reporter cette manifestation au dimanche 1er avril.

Du point de vue militaire, cette manifestation présente un intérêt évident. Malgré la mécanisation croissante, l'efficacité d'une armée moderne repose pour une grande partie sur l'endurance des hommes, endurance qui est largement développée par la participation aux compétitions militaires.

Le parcours de cette course s'étend sur 29 km. 200 qui séparent le Locle de Neuchâtel en passant par la Chaix-de-Fonds, la Vue-des-Alpes, les Hauts-Geneveys, Boudevillers et Valangin. La dénivellation est de près de 800 m.

Malgré le temps peu propice dont bénéficieront les concurrents lors des deux premières manifestations, les meilleurs accomplissent des moyennes supérieures à 15 km./h.

### BOXE A Chicago Ray « Sugar » Robinson bat La Motta par k.o. technique

Mercredi soir à New-York, Jack La Motta défendit son titre de champion du monde des poids moyens contre Ray Robinson, champion du monde des poids welters. Il y avait 15,000 spectateurs au moins pour assister à cet étonnant combat.

La rencontre devait se disputer en 15 rounds, mais, comme on le verra plus loin, il fut arrêté par décision de l'arbitre au 13me round déjà.

Les deux hommes paraissant en pleine forme ont tout de suite commencé à s'attaquer mutuellement. Durant les six premiers rounds, La Motta a sensiblement dominé son adversaire, bien que celui-ci, par ses uppercuts et ses dangereuses crochets, ait réussi à toucher plusieurs fois le champion du monde des poids moyens.

Dès le 8me round, La Motta parut fatigué et se fit prendre de vitesse. Au 10me round, commença un véritable jeu de massacre dont fut victime La Motta. Robinson martela littéralement son adversaire de crochets la plupart du temps, le faisant saigner et lui meurtrissant le visage. En quelques minutes, La Motta était complètement groggy et tenait debout par un miracle de volonté. Les spécialistes s'attendaient chaque instant à ce que l'arbitre arrête le combat ; mais il n'en fut rien, et le 12me round vit La Motta littéralement transformé en punching-ball humain. Robinson, dont les coups portaient moins mais étaient toujours plus nombreux, frappait un adversaire qui ne se défendait plus du tout.

Le massacre se poursuivit encore pendant 2 minutes et 13 secondes, du 13me round, puis l'arbitre, enfin, arrêta le combat en levant le bras de Robinson en signe de victoire.

Vainqueur ainsi de Jack La Motta par k.o. technique, Ray Robinson réalise son rêve de devenir champion du monde des poids moyens. C'est sans doute la fin du règne de l'ancien vainqueur de Cerdan. Robinson déclare qu'il est très fatigué, tant il a dû frapper pour venir à bout de la résistance de son courageux adversaire.

### La collecte de la Croix-Rouge

BERNE, 15. — Jeudi soir, la collecte nationale en faveur des victimes des avalanches avait donné la somme de 6,495,454 fr. 52. Les versements effectués depuis mercredi soir sont montés à 205,266 fr. 01.

### Le sort du Kursaal de Genève

GENÈVE, 15. Le Conseil administratif de la ville de Genève a signé jeudi une convention accordant l'exploitation du Kursaal pour la saison à venir à un groupement représenté par M. Marc Cugnard, ancien président de l'Association des intérêts de Genève.

### La princesse Wilhelmine a quitté la Suisse

ZURICH, 15. La princesse Wilhelmine, ancienne reine des Pays-Bas, a quitté la Suisse jeudi après-midi à bord d'un avion de la K.L.M. qui l'a transportée de Kloten en Hollande.

### La princesse Mary d'Angleterre est arrivée à Kloten

ZURICH, 15. La princesse royale Mary, sœur du roi d'Angleterre et épouse du comte de Harewood, est arrivée hier à l'aérodrome de Kloten, accompagnée d'une suite. La princesse se rend à Saint-Moritz.



# A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## LA VILLE

### AU JOUR LE JOUR

#### Le mimosa de la Chaîne du bonheur

Sur la Côte d'Azur, le mimosa est en fleurs. Il y a deux jours on en a coupé des dizaines de milliers de brins, expédiés par wagons spéciaux à la section genevoise de la Croix-Rouge. De là ils ont été répandus dans toute la Suisse romande. Suivant l'appel de la Chaîne du bonheur, c'est demain samedi qu'aura lieu la grande vente de mimosa offert généreusement à notre pays par la municipalité de Cannes.

Le produit de cette initiative permettra à une centaine d'enfants cannois de faire un séjour dans nos montagnes et à des enfants suisses un séjour au bord de l'océan. Cet échange sera organisé l'été prochain par les soins de la Croix-Rouge suisse.

#### Suivant le désir du maire de Cannes une partie du bénéfice sera versée au fonds de secours pour les victimes des avalanches.

Nombreux seront ceux qui feront honneur au mimosa cannois et continueront ainsi la tradition de la Chaîne «... du bonheur pour tout le monde » et plus spécialement pour ceux qui sont dans la gêne matérielle.

#### Li voici sur l'air de « Susanna... », la chanson que Jack Rollan a composée et dont notre journal, après le micro, a la première :

Mimosa, mimosa  
Deux mill' kilos seront là !  
Et grâce à  
Ces fleurs-là,  
Des p'tits Suisses délicats,  
Dés Pent'co-ôte,  
Sur la cô-ôte,  
S'ront les hô-ôtes  
Des plus fameux préventoria !  
Mimosa, mimosa  
C'est le cadeau que Cannes a  
Offert à  
Neuchâtel qu'a  
L'souci de soigner ces gam-  
inuits moroses  
Quell' bonn' cause !  
C'est bien dit !  
Samedi  
Tous les papous s'ront fleuris !

NEMO.

## LES CONFÉRENCES

### Liberté d'expression et respect des personnes

Directeur de l'hebdomadaire « Réforme », M. Albert Finet nous est revenu pour faire, hier soir, devant le très nombreux public que l'annonce de sa conférence avait attiré, un exposé d'une remarquable élévation de pensée et d'une merveilleuse largeur de vue sur le problème qui devrait être au centre de toutes les préoccupations de l'Européen de ce siècle. Non pas en philosophie, non pas en théologie, mais en combattant courageux, M. Finet sut rendre ses auditeurs sensibles au fait que la lutte que son équipe de journalistes poursuit exige de chacun de nous un renfort actif, l'engagement personnel de tout homme convaincu que la menace qui pèse sur notre civilisation n'est pas irrésistible et qu'on peut fort bien transformer l'apparente décadence de notre époque en une renaissance.

C'est même ce qu'il y a de beau dans la crise que nous traversons : tout est délibérément remis en question. Non pas pour nier ou pour détruire ce qui a été acquis, mais pour ne pas accepter chaque donnée sans analyse, par goût de la recherche au fond des plus fondamentaux secrets. Si la liberté et la dignité de l'homme sont menacées, elles ne sont pas perdues pour autant.

Liberté d'expression et respect de la personne sont des valeurs complémentaires et inséparables. Seule, la totale liberté amènerait à l'irrespect de l'homme. Une littérature contemporaine qui se targue de tout dire, de tout décrire, en fournit bien la preuve. De même, l'unique souci de respecter la personne conduirait à une stérile servilité.

Lorsque la liberté d'expression est menacée, une tyrannie ne tarde pas à s'instaurer, qui amène au mépris des gens. D'autre part, lorsque l'homme n'est plus respecté (sous le plus honorable prétexte que ce soit), on se met à épier la vie privée des individus et l'on finit par museler leur liberté.

C'est assez démontrer qu'il s'agit de deux notions complémentaires. Nous les avons reçues en héritage; nous en avons la garde; nous devons en assurer la défense.

Contre qui? C'est là que M. Finet fait éclater sa tolérance. Il décrit avec la même clairvoyance le danger du communisme et de l'anticommunisme, du capitalisme et de l'anticapitalisme. Si souvent l'on prend les armes de l'adversaire pour le combattre...

Mais attention aux constructions théoriques, aux systèmes, aux abstractions, aux idées qui deviennent idoles! Remplaçons-les par des réalités concrètes. Que le possédant ne parle pas de communisme. Qu'il envisage un communiste, un homme, un voisin, un ami peut-être, qui aime, qui hait, qui souffre comme lui. Que l'ouvrier ne se gargarise pas de grands mots creux. Le capitalisme, c'est un vocable qui durcit sa rançon et qui ne signifie rien. Tel capitaliste, son patron, qu'il respecte et estime, a, comme lui, ses amours, ses haines, ses souffrances. Voilà le sens du combat qui peut être mené actuellement, en Europe mieux que tout autre part; voilà le langage encore possible pour 200 millions d'hommes déterminés à défendre leur chance, en dépit de leurs particularités nationales, de leurs divergences même.

Sur la réussite d'une fédération politique de l'Europe, M. Finet ne se fait pas d'illusion. Il croit, en revanche, à un trésor spirituel commun, bien réel; en le sauvegardant, sans disposer de la puissance matérielle, il est possible que nous sauvions le monde.

Notre rôle est d'inciter quotidiennement dans la vie professionnelle, familiale et sociale ces vertus toutes simples: le respect de la personne et la liberté d'expression.

De là, par rayonnement, peut sortir un style de vie qui puisse sauver l'homme et la civilisation.

M. Pierre Ramseyer, président du comité neuchâtelois des amis de « Réforme », avait présenté cette personnalité qui, mieux qu'un conférencier, nous est apparue comme le porteur d'un message essentiel.

A. R.

## Une audience du tribunal militaire de la 2<sup>me</sup> division

Le tribunal militaire de division 2a a siégé hier matin au château de Neuchâtel. Le lieutenant-colonel Roger Pochon, de Fribourg, fonctionnait comme grand-juge. Les juges étaient le colonel Banderli (Bâle), le major Nahrath (La Neuveville), le p't J.-J. Thorens (Saint-Blaise), le fourrier Gustave Perregaux (Neuchâtel), le sgt O. Schmid (La Neuveville) et le sgt J. Bassegoda (Berne). Le cap. René Burger fonctionnait comme greffier.

L'auditeur était le major Henri Bolle, de Neuchâtel.

### Voleur à la caserne

En octobre 1950, à l'Ecole de recrues de Colombier, un homme constata la disparition de son porte-monnaie. Ses camarades entreprirent aussitôt des recherches, mais celles-ci furent vaines. Sur plainte du lésé, le commandant de sa compagnie fit une enquête. Une fouille des hommes dut être faite et on retrouva l'argent caché dans un short que portait la recrue H. A., qui était voisin de lit du lésé. Malgré cette découverte, H. A. persista à nier tout vol, mais on l'ingéra encore dans ses effets un sac à linge appartenant à un de ses autres camarades. L'auteur présumé de ce vol fut mis en état d'arrestation pour les besoins de l'enquête et ce n'est que huit jours plus tard qu'il avoua ce vol, délit particulièrement grave dans une école de recrues, où la confiance entre camarades est indispensable.

La recrue H. A. est reconnue coupable de vol qualifié et condamnée à trois mois d'emprisonnement, moins neuf jours de préventive, avec sursis pendant deux ans.

### Brillant en Indochine, mais absent en Suisse

En octobre 1945, le fus. A. J. (cp. fus. II/18) passait clandestinement la frontière franco-suisse pour, dit-il, chercher du travail en France, car il était au chômage. Il désirait surtout voir du pays. Étant entré irrégulièrement en France, il ne put obtenir un permis de travail et, renonçant à revenir en Suisse, il ne vit qu'une solution: s'engager à la Légion étrangère, où son goût de l'aventure serait pleinement satisfait. Quelques semaines plus tard, J. signifiait un engagement de cinq ans. D'Afrïque, il fut transféré en Indochine où il resta jusqu'en novembre 1948. J. participa à plusieurs opérations et fut décoré de la croix de guerre. Son engagement ayant pris fin en octobre 1950, il rentra en Suisse, las de cette vie aventureuse.

Pendant son absence du pays, J. a manqué à toutes ses obligations militaires. Il a été condamné par contumace en septembre 1946 et en janvier 1949. Aujourd'hui, il est jugé à nouveau, ayant demandé le relief de ces jugements par défaut. Tenant compte des bons renseignements fournis à son égard et du fait qu'il n'a subi aucune condamnation à part celles qui ont été mises à néant

## SOUS LES AUSPICES DU MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE

### Un récital de danse japonaise

Un concours d'heureuses circonstances a procuré à Neuchâtel le privilège d'être la première ville de Suisse où soit présenté un récital de danse japonaise. Le peintre Conrad Meili a passé plusieurs années dans notre ville. C'est là qu'il avait connu une Japonaise, celle qui devint non seulement sa femme mais aussi l'écrivain Kikou Yamata, auteur de nombreux livres parus en France. C'est ainsi que M. Meili a été amené à passer de nombreuses années en Extrême-Orient. De retour au pays avec un riche bagage ethnographique, il a songé aux amis qu'il avait gardés chez nous au travers de tant d'années et il

présenta le conférencier et fixa, en termes excellents, le cadre du sujet qu'allait traiter cet orientaliste averti.

Tandis que l'une des caractéristiques de l'Européen d'aujourd'hui est de dissocier les activités matérialistes des préoccupations spirituelles, il existe des civilisations où l'on a conservé un peu de l'unité fondamentale et où l'ensemble de la personnalité s'exprime en un seul geste. Telle est, au Japon, la danse, qui traduit à la fois le plaisir esthétique et le message philosophique.



Les sœurs Sengokou, vues par Marie-Claire Bodinier.

M. Meili rappelle les origines mythologiques de la danse qu'on identifiait à la déesse du soleil. Puis l'orateur exposa le cheminement de cette conception primitive et décrit les divers genres qui en sont découlés.

Sacrée ou populaire, la danse réunit le corps physique au rôle de symbole, de support à l'âme qui s'exprime par les gestes. Le costume lui-même et le masque que porte le danseur contribuent à atténuer la matérialité du corps. Le seul accessoire est l'éventail dont l'interprète fait tour à tour une rame, un iris, toute une plaine parsemée de pruniers en fleurs.

Le public, un peu dérouté au premier abord par les modulations exotiques des sœurs Sengokou, qui récitent en litanies étranges les poèmes qu'elles dansent, prit ensuite un visible plaisir à voir ces jeunes femmes, dans leurs kimonos colorés, interpréter des mélodies diffusées par le haut-parleur, le disque ayant noté les inflexions inattendues des instruments japonais.

M. Meili facilita encore la tâche des spectateurs en décomposant toute une danse, montrant même comment, de la simple évocation réaliste, l'artiste japonaise passait au symbole proprement poétique.

A. R.

## Naissances

Monsieur et Madame CH. MARTI-MAST et leurs petites Evelyne et Claudine ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et leur

**Lucette**  
Cressier, ce 14 février 1951

## Au tribunal de police

### Funestes conséquences d'un dépassement téméraire

Dans l'après-midi du 12 octobre 1950, un accident grave s'était produit entre Cornaux et Cressier. Deux voitures roulaient à vive allure en direction de Biènet. La première, conduite par F. F., un représentant soleurois, marchait à 70 kmh. environ. Au volant de l'autre, avait pris place M. G., un journaliste américain, qui circulait à près de 100 kmh. En avant, un cycliste roulaient dans le même sens, tenant régulièrement sa droite.

M. G. tenta de dépasser F. F. La manœuvre dura un certain laps de temps. Au moment où elle se terminait, l'arrière de sa voiture entra en contact avec l'avant de la voiture pilotée par F. Les deux machines semblèrent avoir roulé quelques dizaines de mètres bord à bord; puis G. termina son dépassement à temps pour croiser normalement une auto venant en sens inverse et dans laquelle avaient pris place M. H.-P., de Neuchâtel, sa femme et ses deux enfants.

F., qui avait senti sa machine serrée contre le bord de la route, braqua sur la gauche pour éviter le cycliste et vint à très violemment heurter la voiture de M. H.-P., qui subit pour plusieurs milliers de francs de dégâts. Les trois membres de la famille du conducteur avaient été blessés et transportés à l'hôpital. M. G. et F. F. ont comparu hier devant le tribunal de police présidé par M. Bertrand Houriet ou M. Willy Bianchi fonctionnant comme greffier.

Après l'interrogatoire des parties et l'audition des témoins, le tribunal s'est ajourné. Il procédera à une vision locale avant d'entendre les plaidoiries et de rendre, au début de mars, son jugement.

Le procureur général a requis 150 fr. d'amende contre M. G. et 30 fr. d'amende contre F. F.

### Au Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs la malchance d'être père

Le Cartel neuchâtelois des intérêts éducatifs avait fait appel au Dr Richard pour traiter ce sujet au Grand auditorio du collège des Terreaux.

Au fond, c'est de chance qu'il s'agissait; mais encore, on vit bien que cette chance se paie par une attitude et des actes dont le conférencier fit en quelque sorte l'énumération commentée. Il souligna l'erreur des pères qui s'effacent au profit... au profit... de la mère pendant que l'enfant est petit, soit qu'ils s'estiment trop maladroits, par trop supérieurs... ou qu'ils n'avaient pas une certaine jalousie devant le bébé qui accapare le temps et l'affection de l'épouse.

Le père qui veut avoir de la « chance » continue au contraire l'acte créateur par une sollicitude affective qui se poursuit, lorsque l'enfant trotte, par la découverte à deux du monde ambiant et de la nature. Si les enfants ont besoin d'un père viril et carré dans ses opinions et ses idées, ce père peut, sans perdre son autorité, ne pas imposer sa manière personnelle de voir et ainsi libérer la personnalité de ses enfants tout en restant l'exemple, le modèle.

Il faut éviter toute rupture dans l'influence du père et ne pas commettre l'erreur de laisser l'école se substituer — ce qui est d'ailleurs une illusion — à l'action éducative des parents. Ici encore le père suit ses enfants dans leurs études, leurs devoirs, comme il les accompagne à travers leurs conflits personnels de caractère et la délicate époque de la puberté. La liberté intérieure que les enfants acquièrent ainsi leur permettra de choisir une profession bien adaptée à leurs capacités et desirs et non à ceux qu'ils croient devoir ressentir. Le conférencier souligna combien il est regrettable que les filles soient privées d'un apprentissage sous prétexte que le mariage sera une solution au problème de l'avenir.

Une telle attitude du père prolonge sa « chance » jusqu'à la fin de ses jours et il s'enquerra mieux de son bonheur encore... quand il est grand-père. Cette riche conférence était présentée avec l'effable sincérité qui caractérise la manière qu'a le Dr Richard de parler des sujets les plus délicats.

## AUX MONTAGNES

### LA CHAUX-DE-FONDS L'ancien gérant de l'office commercial de la Société d'agriculture condamné

(c) Jeudi matin, le tribunal correctionnel de la Chaux-Fonds a rendu son jugement dans l'affaire des détournements s'élevant à 36,000 fr. commis par l'ancien gérant de l'office commercial de la Société d'agriculture, M. Charles-A. Blanc.

Ce dernier a été condamné à douze mois d'emprisonnement moins seize jours de préventive, avec l'octroi du sursis pendant cinq ans. Le tribunal a tenu compte du jeune âge du délinquant qui subissait pour la première fois une condamnation.

### COURGEVAUX Résultat de la collecte pour les victimes des avalanches

(c) Comme il n'y a pas de poste de Croix-Rouge dans la localité, une certaine indécision subsistait quant à l'organisation de la collecte en faveur des victimes des avalanches. Cependant qu'une partie de la population adressait les dons individuellement, le Conseil communal prit la décision de faire appel à la générosité publique au moyen d'une collecte faite à domicile. Celle-ci vient de se terminer par un résultat réjouissant puisque c'est 500 fr. qui seront adressés au compte central. Relevons un don anonyme de 100 fr.

## APRÈS LA DÉCOUVERTE DU CORPS DE LA VICTIME

### Le drame du Châtelot aboutit à une arrestation

Mais il ne s'agit pas d'un assassinat

(c) La police cantonale a poursuivi ses recherches en vue de retrouver le corps de la victime de la rixe qui se déroula dans la nuit de dimanche à lundi, au Châtelot, Jeudi matin, après un long et pénible travail, le corps de A. Terraz, domicilié à Cressier, né en 1905, célibataire, a été finalement retrouvé et transporté à l'hôpital de la Chaux-de-Fonds où il sera pratiqué à son autopsie.

Le juge d'instruction, M. André Marchand, s'est rendu dans l'après-midi au Châtelot pour reconstruire ce drame dû à l'alcoolisme. L'ouvrier sur lequel pesait de nombreux soupçons, le nommé Adrien Morand, né en 1905, a été mis en état d'arrestation et écroué à la Promenade.

Voici ce que l'enquête a permis d'établir jusqu'à maintenant. Trois ouvriers étaient allés, après leur travail, boire un verre au restaurant du Châtelot, distant d'un quart d'heure des cantines du chantier. Ils sont restés attablés jusqu'à environ 4 heures du matin et ont beaucoup consommé. Tandis que l'un d'eux rentrait assez rapidement au cantonnement, les deux autres, en état d'ivresse, perdaient du terrain. A un certain moment, Terraz s'assit sur une pierre. Ne le voyant pas, son camarade, Adrien

## VAL-DE-TRAVERS

### COUVET Pour le profit des écoliers et des sportifs

#### Ce que sera la nouvelle salle de gymnastique

(sp) La nouvelle salle de gymnastique est bientôt terminée, ainsi que nous avons eu l'occasion de le relater dans nos colonnes, il y a quelques jours.

Cette halle, construite sur le terrain des sports, était devenue nécessaire dans une localité comme la nôtre, non seulement pour l'enseignement scolaire, mais aussi pour l'entraînement des sportifs.

Elle se compose de deux bâtiments mitoyens dont le premier, le plus petit, abrite les vestiaires, les douches et les toilettes. C'est dans le bâtiment principal que se trouvent, au sous-sol, la salle d'athlétisme et la fosse de lutte.

Mesurant 18 mètres de longueur, 6 mètres de largeur et 3 mètres 10 de hauteur, la salle d'athlétisme est constituée par un fond de lambourrage en diagonale sur taquets de liège et plancher « Hama ». Revêtue d'une peinture claire, ses murs sont ouverts du côté nord, de larges baies. La fosse de lutte — 8 mètres de longueur, 6 mètres de largeur et 3 mètres 50 de hauteur — aura son fond formé par des sarments de vignes nécessaires à l'élasticité.

Quant à la vaste salle de gymnastique, mesurant 22 mètres de longueur, 12 mètres de largeur et 6 mètres de hauteur, elle sera équipée selon les derniers perfectionnements de la technique moderne. Outre le plafond en matière spéciale qui supprime la résonance et les huit lampes électriques de 500 bougies chacune qui assurent un éclairage parfait, le fond est fait de lambourrage. Les murs sont recouverts d'une peinture vert clair tandis qu'à l'extérieur les façades sont crépies en jurassite.

Ainsi, Couvet possédera la halle de gymnastique la plus belle du district.

## LES VERRIERES

### Une écolière blessée

(c) Une jeune écolière du Mont-de-Verrières a fait une mauvaise chute alors qu'elle descendait à ski le pâturage pour se rendre à l'école. Fort heureusement, un voyageur de commerce, témoin de l'accident, vint à son secours. La jeune fille avait le pied cassé.

Elle fut transportée dans une maison du voisinage où elle reçut les premiers soins d'un médecin.

## VAL-DE-RUZ

### L'épidémie de grippe paraît devoir s'étendre

(sp) L'épidémie de grippe a fait son apparition dans notre pays il y a quelques temps déjà. Au Val-de-Ruz, elle paraît devoir s'étendre, ce qui n'a rien d'étonnant, les conditions atmosphériques étant particulièrement mauvaises.

C'est ainsi qu'à Chézard, les trois membres du corps enseignant sont tombés malades à tour de rôle et leurs classes ont dû être fermées pendant quelques jours.

On ne signale heureusement aucun cas grave, à part une ou deux pneumonies. On ne saurait jamais assez recommander à ceux qui ressentent les premiers symptômes de la grippe de s'isoler, leur présence dans la société risquant de favoriser l'extension de l'épidémie.

## RÉGIONS DES LACS

### CHEVROUX Série noire

(c) Il y a dix jours à peine décédait subitement à Chevroux, Mme Clara Wolf, vaillante femme de pêcheur et populaire marchande de poissons, connue à plusieurs lieues à la ronde.

Au début de la semaine, c'est M. Fritz Schüpbach qui nous quitte, foudroyé par une attaque d'homme affaibli, ancien forgeron encaisseur des E.E.F., M. Schüpbach était très aimé dans le village.

### COURGEVAUX Résultat de la collecte pour les victimes des avalanches

(c) Comme il n'y a pas de poste de Croix-Rouge dans la localité, une certaine indécision subsistait quant à l'organisation de la collecte en faveur des victimes des avalanches. Cependant qu'une partie de la population adressait les dons individuellement, le Conseil communal prit la décision de faire appel à la générosité publique au moyen d'une collecte faite à domicile. Celle-ci vient de se terminer par un résultat réjouissant puisque c'est 500 fr. qui seront adressés au compte central. Relevons un don anonyme de 100 fr.

Monsieur et Madame Edmond Béguin, à Saint-Blaise, leurs enfants et petits-enfants, à Monruz et à Saint-Blaise; Monsieur Alphonse Béguin, à Montmolin, ses enfants et petits-enfants, à Montmolin et à Peseux; Mademoiselle Anna Boequet, à Montmolin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

### Madame Emma BÉGUIN née BÉGUIN

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui dans sa 82me année.

Saint-Blaise, le 15 février 1951.

L'Éternel est ma lumière et ma délivrance. Ps. XXVII, 1.  
Dieu est amour.

L'enterrement aura lieu à Coffrane dimanche 18 février. Départ de Montmolin à 14 h. 30.

### Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient avec moi.

Jean XXVII, 24.

Madame Arnold Geiser-Bonjour, à Lignéres; Monsieur et Madame Olivier Geiser-Montandon et leurs fils, à Lignéres; Madame et Monsieur Robert Schertenlieb-Geiser et leurs enfants, à Champfaly; Madame et Monsieur Ernesto Barattiger-Geiser, leurs enfants, à Brione (Tessin); Monsieur et Madame Walther Geiser-Matter, leurs enfants, à Séon (Argovie), ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

### Monsieur Arnold GEISER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 75me année, après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation.

Mon âme se repose en paix sur Dieu seul, c'est de lui que vient mon salut. Ps. LXII, 2.

L'ensevelissement aura lieu à Lignéres, le samedi 17 courant, à 13 h. 30.

### Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Suivant le désir du défunt, la famille ne portera pas le deuil

Monsieur et Madame Georges Huguenin-Matthey et leurs filles, à Valangin; Monsieur et Madame René Zürcher-Matthey et leur fille, à Valangin; Monsieur et Madame Auguste Nicoud, à Fenin; Mademoiselle Alice Schleppey, aux Ponts-de-Martel; Monsieur et Madame Marc Jacot, à Petit-Martel; Monsieur et Madame Paul Schleppey, aux Ponts-de-Martel; Monsieur Louis Matthey, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, ont la douleur de faire part du décès de

### Madame veuve Louise MATTHEY née SCHLEPPY

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente, enlevée à leur affection dans sa 66me année.

Valangin, le 14 février 1951.

Ne crains rien, car je t'ai rachetée, je t'ai appelée par ton nom, tu es à moi. Esaïe, XLIII, 1.

### L'ensevelissement aura lieu vendredi 16 février, à 13 h. 35, à Valangin.

Monsieur et Madame Willy Dardel-Bertram; Mademoiselle Yvette Dardel; les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère et parente,

### Madame veuve Alfred DARDEL née Ida WEBER

enlevée à leur tendre affection, après une longue maladie, dans sa 82me année.

Neuchâtel, Saars 8, le 14 février 1951.

Il est bon d'attendre en repos la délivrance de l'Éternel. Lam. III, 26.

L'ensevelissement aura lieu, dans la plus stricte intimité, samedi 17 février, à 14 heures, à Saint-Blaise.

### Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame et Monsieur Léonce Dubey-Marion et leurs enfants, à Peseux; Madame et Monsieur Léon Jeanne-Marion et leurs enfants, à Cormondrèche;

Madame et Monsieur Alfred Berger-Guinard et leurs enfants, à Lausanne; Madame et Monsieur Paul Durussel-Guinard, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, à Yverdon et à Genève; Madame et Monsieur René Guinard, leurs enfants et petits-enfants, à Gletternens et à Ruyères-les-Prés; Monsieur Gaston Guinard, à Dübendorf, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Madame veuve Adolphe MARION née Hélène GUINNARD

leur bien-aimée maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée à l'âge de 65 ans, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Peseux-Cormondrèche, le 15 février 1951.

L'ensevelissement aura lieu samedi 17 février, à 14 heures, à Cormondrèche.

La messe sera dite à 10 heures, à la chapelle de Peseux.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Rédacteur responsable : R. Brichet  
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel